



ÉCOLE DE RÉFÉRENCE  
CONSEILLER DE CONFIANCE

# PRÉPARATION AUX CONCOURS ET ADAPTATION À L'EMPLOI

# 2022 - 2023



# SOMMAIRE



ÉCOLE DE RÉFÉRENCE  
CONSEILLER DE CONFIANCE

OFFRE COACHING  Coaching à la prise de poste DESSMS, DH et DS **Nouveau !** ..... p. 6

## E-LEARNING

RÉF.

982	●	Préparation aux concours hospitaliers DESSMS et DH.....	p.10
2401	●	Préparation au Tour Extérieur DESSMS et DH <b>Nouveau !</b> .....	p.13
903	●	Préparation au concours Directeur des soins (DS).....	p.15
1448	●	Cycle de perfectionnement pour les Cadres supérieurs de santé (CSS).....	p.17
2402	●	Préparation au concours Cadre supérieur de santé (CSS) <b>Nouveau !</b> .....	p.19
2403	●	Préparation au concours Inspecteur de l'Action Sanitaire et Sociale (IASS) <b>Nouveau !</b> .....	p.21
1401	●	Préparation au concours Attaché d'administration hospitalière (AAH).....	p.25
2005	●	Préparation aux cycles préparatoires de l'EHESP : AAH, DESSMS et DH, DS.....	p.27
1449	●	Préparation au concours Adjoint des cadres hospitaliers (ACH).....	p.29
4003	●	Préparation au concours Adjoint des cadres hospitaliers (ACH) session d'actualisation <b>Nouveau !</b> .....	p.31

## ORAUX 2022

RÉF.

205	●	Préparation aux épreuves orales des concours DESSMS et DH.....	p.35
905	●	Préparation aux épreuves orales du concours DS.....	p.37
1456	●	Préparation aux épreuves orales du concours IASS <b>Nouveau !</b> .....	p.39
2000	●	Préparation aux épreuves orales du concours AAH.....	p.41
1035	●	Préparation aux oraux des cycles préparatoires de l'EHESP : AAH, DESSMS et DH, DS.....	p.43


## PRÉSENTIEL

RÉF.

208	●	Préparation au concours Attaché d'administration hospitalière (AAH).....	p.47
206	●	Préparation aux cycles préparatoires de l'EHESP : AAH, DESSMS et DH, DS.....	p.49
210	●	Préparation au concours Adjoint des cadres hospitaliers.....	p.51
212	●	Préparation au concours Assistant médico-administratif.....	p.53

RÉF.

1448	●	Cycle de perfectionnement pour les Cadres supérieurs de santé (CSS) <b>Nouveau !</b> .....	p.57
221	●	Adaptation à l'emploi des techniciens hospitaliers et techniciens supérieurs hospitaliers.....	p.59
220	●	Adaptation à l'emploi des adjoints des cadres hospitaliers.....	p.61
1552	●	Journées d'actualité pour les adaptations à l'emploi ACH <b>Nouveau !</b> .....	p.63
1221	●	Adaptation à l'emploi des assistants médico-administratifs.....	p.65
915	●	Adaptation à l'emploi des agents de service mortuaire.....	p.67

FOIRE AUX QUESTIONS  ..... p. 69

LA FORMATION EN PRATIQUE  ..... p. 72

### PICTOTHÈQUE



Formation proposant des modules en e-learning



Conférences d'actualité, retours d'expérience, etc.



Classes virtuelles thématiques



Coaching personnalisé

### LÉGENDE

- AAH** = Attaché d'administration hospitalière
- ACH** = Adjoint des cadres hospitaliers
- AMA** = Assistant médico-administratif
- CSS** = Cadre supérieur de santé
- DESSMS** = Directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social
- DH** = Directeur d'hôpital
- DS** = Directeur des soins
- IASS** = Inspecteur de l'action sanitaire et sociale
- TSH** = Technicien supérieur hospitalier

PRÉPARATION AUX CONCOURS

ADAPTATION À L'EMPLOI

# PRÉPAREZ-VOUS À RÉUSSIR AVEC LE CNEH !



## LES PRÉPARATIONS CONCOURS DE RÉFÉRENCE POUR RÉUSSIR LES CONCOURS DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

École de référence depuis plus de 45 ans dans le secteur de la santé, le CNEH propose une solide préparation aux concours administratifs hospitaliers. Chaque programme s'appuie sur une pédagogie active qui allie méthodologies et référentiels de connaissances indispensables, à un entraînement régulier et intensif, nécessaire à la réussite des concours visés.

## UN CORPS PROFESSORAL DE HAUT NIVEAU

Le corps professoral de haut niveau est la clé de la qualité de l'enseignement proposé au CNEH. Il est composé de professionnels expérimentés : directeurs d'études et professeurs agrégés, médecins, universitaires, professionnels du secteur hospitalier, fonctionnaires de haut rang. Tous ont à cœur de vous fournir les outils de la réussite : des supports de cours rédigés et adaptés chaque année aux évolutions des programmes, des travaux dirigés et des entraînements réguliers.

## UN TUTORAT ET UN COACHING PERSONNALISÉS

Au-delà de leurs compétences pédagogiques et de leurs connaissances des épreuves, les enseignants accompagnent de manière individualisée les candidats aux concours. Motivation, confiance en soi, ténacité dans l'apprentissage... autant de dimensions « extra-académiques » qu'il est important de consolider pour réussir un concours.

## DES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES MULTIPLES ET ADAPTABLES

Par son expérience et l'excellence de son enseignement, le CNEH peut se prévaloir de taux de réussite en progression continue chaque année, allant jusqu'à 85% selon les concours. Par ailleurs, le CNEH a développé de nombreux outils interactifs et pédagogiques à travers des classes virtuelles, qui recréent à distance les conditions d'une formation en salle traditionnelle et permettent d'en garantir l'efficacité. Grâce à toutes les formules proposées par le CNEH, chaque stagiaire choisit les modalités d'apprentissage adaptées à ses objectifs et à sa temporalité, et prépare simultanément un ou plusieurs concours en une année :

- Préparation Concours en e-learning
- Préparation Concours en présentiel
- Formation d'adaptation à l'emploi
- Préparation Concours et adaptation à l'emploi dans vos établissements

Trouvez LA formation adaptée à vos besoins !

A bientôt sur [www.cneh.fr](http://www.cneh.fr) !

**Céline LIMOUZY**

Directrice du pôle concours et adaptation à l'emploi

## L'ÉQUIPE



**CÉLINE LIMOUZY**

Directeur d'hôpital, diplômée de l'EHESP et de Sciences-Po Paris. Directrice du Pôle «Concours et adaptation à l'emploi», elle pilote les dispositifs de préparation en e-learning et présentiel. Elle est également correspondante région Sud pour le CNEH.



**CLOTHILDE POPPE**

Juriste spécialisée en droit de la santé. Responsable du Pôle «Concours et adaptation à l'emploi», elle pilote les dispositifs de préparation en présentiel. Elle intervient également en tant que formatrice en droit hospitalier.



**CATHERINE JOULAIN**

Assistante formation  
Pôle Concours  
et adaptation à l'emploi  
Tél. 01 41 17 15 66  
catherine.joulain@cneh.fr



**VÉRONIQUE DELÉTANG**

Assistante formation  
Pôle Concours  
et adaptation à l'emploi  
Tél. 01 41 17 15 78  
veronique.deletang@cneh.fr



# POURQUOI FAIRE CONFIANCE AU CNEH ?

CHAQUE ANNÉE, NOUS FORMONS...

- + **250 participants** suivant un cursus de formation **en e-learning**
- + **300 participants formés** dans **vos établissements**
- + **200 participants** préparant des concours et participant à des adaptations à l'emploi accueillis **dans nos locaux**

**85 %** de stagiaires très satisfaits  
(moyenne des sessions évaluée à **17/20**)

## FORMATIONS SUR SITE

NOUS INTERVENONS DANS VOS ÉTABLISSEMENTS !

Nos cycles de préparation aux concours et formations d'adaptation à l'emploi peuvent être déclinés dans votre établissement. Projet personnalisé, dispositif pédagogique optimisé, formule d'accompagnement sur-mesure, notre équipe d'experts répond à tous vos besoins.

NOTRE OFFRE SUR SITE :

- Le cycle de perfectionnement pour les cadres supérieurs de santé
- Les cycles préparatoires de l'EHESP (pré-concours) : AAH, DESSMS & DH, DS
- Le concours d'adjoint des cadres hospitaliers (ACH)
- Le concours d'assistant médico-administratif (AMA)
- Les examens professionnels grade 2 et grade 3 d'ACH
- Les examens professionnels grade 2 et grade 3 d'AMA
- Les formations d'adaptation à l'emploi pour :
  - les techniciens hospitaliers et techniciens supérieurs hospitaliers (TH et TSH)
  - les adjoints des cadres hospitaliers (ACH)
  - les assistants médico-administratifs (AMA)
  - les agents de service mortuaire

ILS NOUS ONT FAIT CONFIANCE

De nombreux établissements ont déjà choisi la formule sur mesure du CNEH :





## NOS AGRÉMENTS - NOS RÉFÉRENCIEMENTS



Organisme de formation : 11 92 1585 192 Qualiopi : N°2021/92714.1

## NOS PARTENAIRES

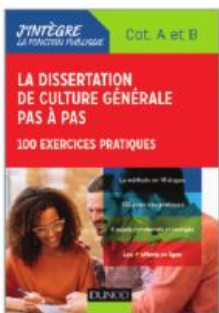


# NOS OUVRAGES

## LA COLLECTION CNEH-DUNOD

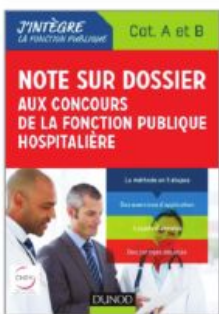
Découvrez la collection «J'intègre la fonction publique» publiée par le CNEH en collaboration avec les éditions Dunod.

Les trois ouvrages dédiés aux concours hospitaliers et médico-sociaux sont disponibles en librairie :



«*La dissertation de culture générale pas à pas*» de **Lahsen Abdelmalki**, économiste, enseignant à l'Université Lyon 2, à l'IEP de Lyon et au CNEH

Cet ouvrage vous aide à préparer l'épreuve de dissertation de culture générale, selon une approche pragmatique et appliquée : la méthode en 10 étapes pas à pas, pour maîtriser tous les aspects de la dissertation, 100 exercices pratiques pour évaluer votre niveau et progresser, et des sujets commentés et corrigés pour réviser et comprendre.



«*La note sur dossier aux concours de la fonction publique hospitalière*» de **David Larivière**, directeur d'hôpital et enseignant au CNEH

Cet ouvrage vous aide à préparer l'épreuve de note sur dossier selon une méthode en 5 étapes, déclinée et explicitée pas à pas, des exercices d'application et des sujets d'annales corrigés pour vous entraîner en conditions réelles.



«*Concours Assistant Médico-Administratif tout-en-un*» de **Martine Daigneau**, coordonnatrice de secrétariats médicaux, enseignante au CNEH et **Clothilde Poppe**, juriste en droit de la santé, responsable du Pôle Concours au CNEH

Ludique et efficace, cet ouvrage intègre toutes les connaissances indispensables à la préparation efficiente du concours d'AMA à travers une démarche originale. Les contenus vont permettre également d'enrichir vos connaissances et votre pratique professionnelle à l'issue du concours.

# PRÉPAREZ VOS ORAUX AVEC LE CNEH !

Vous êtes admissible ?

Mettez toutes les chances de votre côté en choisissant l'école de référence



## Préparation aux oraux des concours DESSMS et DH

15 et 16 sept. 2022

puis du 19 au 23 sept. 2022

Réf. 205 p.35



## Préparation aux oraux du concours AAH

23 sept. 2022

puis 26 au 29 sept. 2022

Réf. 2000 p.41



## Préparation aux oraux du concours IASS

5, 6 et 7 oct. 2022

Réf. 1456 p.39

CONTACT : **Catherine Joulain**, assistante formation, [catherine.joulain@cneh.fr](mailto:catherine.joulain@cneh.fr) - 01 41 17 15 66



## Préparation aux oraux des cycles préparatoires de l'EHESP

2 jours en avril ou mai 2023

Réf. 1035 p.43



## Préparation aux oraux du concours DS

28, 29 et 30 sept. 2022 puis 6 et 7 oct. 2022

Réf. 905 p.37

CONTACT : **Véronique Delétang**, assistante formation, [veronique.deletang@cneh.fr](mailto:veronique.deletang@cneh.fr) - 01 41 17 15 78





ÉCOLE DE RÉFÉRENCE,  
CONSEILLER DE CONFIANCE

# OFFRE COACHING

## PRÉSENTATION DU PÔLE ET DE SES ENGAGEMENTS

Ecole de référence depuis plus de 45 ans, le CNEH est expert dans la **préparation aux concours administratifs hospitaliers**. Au-delà des méthodologies et des connaissances indispensables mises à disposition par un corps professoral de haut niveau, le CNEH attache une grande importance au **tutorat** et au **coaching personnalisés** de ses stagiaires pour les mener à la **réussite aux concours**, sous forme d'**entretiens individuels et de cours collectifs**.

## PRÉSENTATION DE L'OFFRE COACHING

### ■ **Le coaching à la prise de poste DESSMS, DH et DS**

Réussir rapidement sa prise de poste représente pour le nouveau dirigeant un enjeu majeur, et, dans beaucoup de cas, un véritable challenge. Chaque prise de poste est un moment fort et critique dans une carrière. Il s'agit à la fois d'une période riche d'opportunités, mais aussi source de stress pour le manager. Son nouvel environnement attend qu'il se positionne au plus vite et qu'il prenne des décisions ; mais pour cela, il doit avoir bien compris ce nouvel environnement et établi des relations constructives avec les principaux acteurs.

Le CNEH propose un accompagnement à la prise de poste sous forme de coaching individuel et/ou collectif aux :

- Directeurs d'hôpital (DH),
- Directeurs d'établissement sanitaire, social et médico-social (DESSMS)
- Directeur des Soins (DS).

### ■ **En pratique, le CNEH propose deux modalités d'accompagnement différenciées :**

#### • **Coaching individuel : un accompagnement sur mesure**

La mission d'accompagnement du dirigeant dans sa nouvelle fonction dure 9 à 12 mois et s'organise autour de rencontres en face-à-face ou en visioconférence de 2 heures. Leur nombre est défini au départ. Les sessions de coaching ont lieu deux fois par mois au départ, puis le rythme devient mensuel. Elles peuvent être complétées par des échanges en distanciel (téléphone, mail, Skype/Teams...) en cas d'urgence ou de point spécifique à approfondir. Le coaching individuel sur mesure permet d'adapter le format et les fréquences d'entretien en fonction de l'emploi du temps du coaché et de l'urgence identifiée.

Notre accompagnement individualisé offre un espace d'échange, de travail et de recul pour mieux prendre en main son nouveau poste. Cela constitue également pour le dirigeant un moment clé pour réfléchir à son propre style de management et à la façon dont il veut exercer ses fonctions, pour identifier ses forces et ses points d'amélioration.

#### • **Coaching collectif : se développer entre pairs**

Le coaching collectif améliore la performance d'un ensemble de dirigeants autour d'objectifs de développement communs. Il permet par le partage des ressources d'élaborer des solutions à la fois individuelles et collectives. Le coaching collectif crée et renforce les liens entre pairs enclins à plus de coopération. Cela permet aux managers d'acquérir une véritable culture de managers coachs et de construire des communautés managériales. Il s'appuie sur les mêmes modalités que le coaching individuel et permet, en plus, l'utilisation créative du groupe. L'accompagnement s'organise autour de 5 à 6 séances en collectif, de 2 à 4 heures.

Les deux modalités d'accompagnement proposées par le CNEH, coaching individuel et coaching collectif, peuvent également être mises en place de manière complémentaire.

#### CONTACT - DEVIS PERSONNALISE

**Céline Limouzy**, directrice du pôle concours & adaptation à l'emploi, directeur d'hôpital - consultante sénior  
celine.limouzy@cneh.fr - Tél. 06 71 64 65 90

#### CONDITIONS TARIFAIRES

Tarifification à la séance ou au forfait - Sur site et/ou à distance par téléphone ou visioconférence



# PRÉPARATIONS CONCOURS EN E-LEARNING



 présentiel

*Choisissez l'école de référence !*



# PRÉPAREZ-VOUS À VOTRE RYTHME, EN LIGNE ET EN PRÉSENTIEL

Plus de 250 participants formés à distance par le CNEH chaque année !

## LES CONCOURS PRÉPARÉS

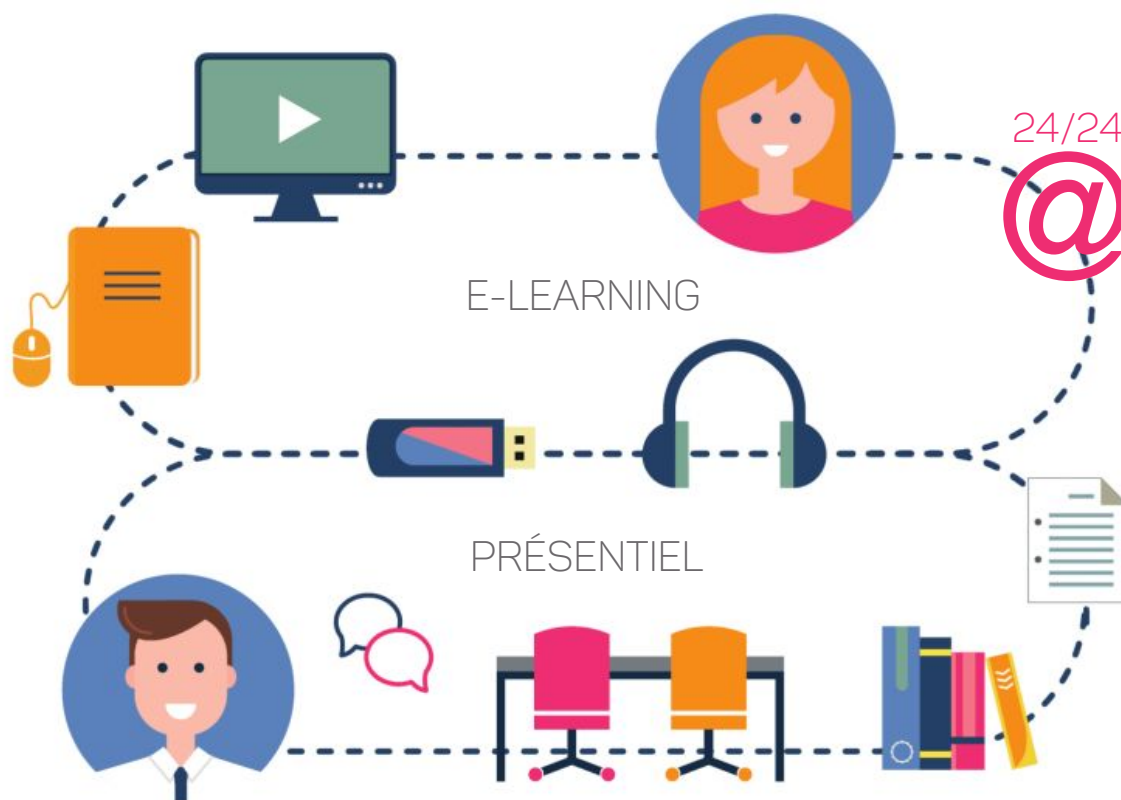
- Directeur d'hôpital (DH)
- Directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social (DESSMS)
- Directeur des soins (DS)
- Cadre supérieur de santé (CSS)
- Inspecteur de l'Action Sanitaire et Sociale (IASS)
- Attaché d'administration hospitalière (AAH)
- Cycles préparatoires de l'EHESP (pré-concours) : AAH, DESSMS & DH, DS
- Adjoint des cadres hospitaliers (ACH)

### NOUVEAU ! Cycle de perfectionnement pour les CADRES SUPÉRIEURS DE SANTÉ

Le CNEH propose aux cadres supérieurs de santé en exercice qui souhaitent faire **évoluer leurs compétences**, à ceux qui font **fonction de CSS** ou à ceux qui viennent de prendre leur poste de CSS un cycle de perfectionnement de **12 jours en présentiel et 6 mois en ligne**.

## LE BLENDED LEARNING : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Une formule mixte qui associe modules en e-learning et sessions en présentiel via des modalités pédagogiques différentes : cours magistraux, travaux dirigés, conférences d'actualité, concours blancs, tables rondes etc.



## LES AVANTAGES DU BLENDED LEARNING AU CNEH



Choisissez l'école de référence, experte de la préparation aux concours du secteur public hospitalier



Pouvoir concilier formation et contraintes professionnelles



Disposer, à tout moment et depuis n'importe quel poste, de la plateforme d'enseignement en ligne (supports de cours, méthodologies, corrigés-types, FAQ, etc.)



Produire régulièrement des devoirs en ligne pour chaque matière avec correction personnalisée et mise à disposition de corrigés-types



Bénéficier d'un accompagnement pédagogique personnalisé tout au long de votre parcours



Participer à des journées de regroupements présentiels à Paris pour favoriser l'émulation collective, rencontrer vos enseignants référents, poser toutes vos questions et s'entraîner en conditions réelles lors de concours blancs



Assister à des tables rondes et des conférences d'actualité sur des thématiques clés de la fonction publique hospitalière



Bénéficier de classes virtuelles thématiques à périodicité régulière

Toutes les informations sont disponibles sur [WWW.CNEH.FR](http://WWW.CNEH.FR) rubrique « Concours et adaptation à l'emploi ».

### RENSEIGNEMENTS

CÉLINE LIMOUZY  
**Directrice du pôle Concours  
et Adaptation à l'emploi**  
Directeur d'hôpital  
celine.limouzy@cneh.fr  
Tél. 06 71 64 65 90

CLOTHILDE POPPE  
**Responsable pédagogique**  
clothilde.poppe@cneh.fr  
Tél. 01 41 17 15 45

CATHERINE JOULAIN  
**Assistante formation**  
catherine.joulain@cneh.fr  
Tél. 01 41 17 15 66

VÉRONIQUE DELÉTANG  
**Assistante formation**  
veronique.deletang@cneh.fr  
Tél. 01 41 17 15 78

# PRÉPARATION AUX CONCOURS HOSPITALIERS DESSMS ET DH



E-LEARNING



+ présentiel

RÉF. 982

Nos partenaires



## CONCOURS VISÉS :

- DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT SANITAIRE, SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL (DESSMS)
- DIRECTEUR D'HÔPITAL (DH)



## OBJECTIFS

### Pour les épreuves écrites d'admissibilité :

- Acquérir les méthodologies requises pour chacune des épreuves écrites d'admissibilité
- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques pour chacune des matières définies par arrêtés

Retrouvez le programme détaillé des concours sur : [www.cng.sante.fr](http://www.cng.sante.fr)

### Pour les épreuves orales d'admission :

- Acquérir la méthodologie de l'épreuve orale et adopter la bonne posture pour impressionner favorablement les jurys
- Mobiliser des connaissances adaptées aux enjeux actuels du monde contemporain et plus spécifiquement du service public hospitalier
- Construire une vision métier et appréhender le positionnement du directeur d'hôpital et du directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social



Coaching personnalisé



Conférences d'actualité, retours d'expérience, etc.



Cycle de classes virtuelles thématiques

## SESSION 2022 - 2023

### DURÉE

**22 jours de présentiel et 12 mois en ligne soit :**

- 16 jours de regroupement à Paris (4 modules de 4 jours) pour la préparation aux épreuves écrites
- Une session intensive de 6 jours dédiée à la préparation des épreuves orales (2 modules de 2 jours puis 4 jours)
- Démarrage de la formation : 15 novembre 2022

### DATES PRÉVISIONNELLES

**La formation se déroule de nov. 2022 à nov. 2023 :**

#### Regroupements présentiels au CNEH à Paris

**Regroupement présentiel n°1 :**  
15, 16, 17 et 18 novembre 2022

**Regroupement présentiel n°2 :**  
10, 11, 12 et 13 janvier 2023

**Regroupement présentiel n°3 :**  
14, 15, 16 et 17 mars 2023

**Regroupement présentiel n°4 :**  
9, 10, 11 et 12 mai 2023

**Préparation aux épreuves orales :**  
2 jours puis 4 jours en septembre 2023

**Session réservée aux candidats admissibles**



Cochez	Concours visés	Épreuves des concours	Choix des matières	
			ÉCRITES (admissibilité)	ORALES (admission)
<input type="checkbox"/>	<b>DESSMS</b>  <input type="checkbox"/> Externe <input type="checkbox"/> Interne <input type="checkbox"/> 3 <sup>ème</sup> concours	<b>Arrêté du 29 novembre 2012</b>  <b>4 épreuves écrites</b> <b>+</b> <b>3 épreuves orales</b>	<b>4 épreuves écrites :</b> <input checked="" type="checkbox"/> Dissertation de culture générale <input checked="" type="checkbox"/> Note sur dossier <input checked="" type="checkbox"/> 2 matières techniques <b>Une case à cocher dans chaque colonne*</b>  <input type="checkbox"/> DPU <input type="checkbox"/> ECO <input type="checkbox"/> SP	<b>3 épreuves orales :</b> <input checked="" type="checkbox"/> Entretien avec le jury <input checked="" type="checkbox"/> 1 matière technique <b>(1 à cocher)**</b>  <input type="checkbox"/> DPU <input type="checkbox"/> ECO <input type="checkbox"/> SP <input type="checkbox"/> DHosp / DESMS <input type="checkbox"/> FiPu <input type="checkbox"/> GeFi <input type="checkbox"/> LSS et AS  <input checked="" type="checkbox"/> 1 langue vivante obligatoire <b>(1 case à cocher)</b> <input type="checkbox"/> Allemand <input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Espagnol
<input type="checkbox"/>	<b>DH</b>  <input type="checkbox"/> Externe <input type="checkbox"/> Interne <input type="checkbox"/> 3 <sup>ème</sup> concours	<b>Arrêté du 29 novembre 2012</b>  <b>4 épreuves écrites</b> <b>+</b> <b>3 épreuves orales</b>	<b>4 épreuves écrites :</b> <input checked="" type="checkbox"/> Dissertation de culture générale <input checked="" type="checkbox"/> Note sur dossier <input checked="" type="checkbox"/> 2 matières techniques <b>Une case à cocher dans chaque colonne*</b>  <input type="checkbox"/> DPU <input type="checkbox"/> ECO <input type="checkbox"/> SP	<b>3 épreuves orales :</b> <input checked="" type="checkbox"/> Entretien avec le jury <input checked="" type="checkbox"/> 1 matière technique <b>(1 à cocher)**</b>  <input type="checkbox"/> DPU <input type="checkbox"/> ECO <input type="checkbox"/> SP <input type="checkbox"/> DHosp <input type="checkbox"/> FiPu <input type="checkbox"/> GeFi <input type="checkbox"/> LSS et AS  <input checked="" type="checkbox"/> 1 langue vivante obligatoire <b>(1 case à cocher)</b> <input type="checkbox"/> Allemand <input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Espagnol
<input type="checkbox"/>	<b>Autre(s) à préciser :</b>			

**\* Légende :**

**DHosp** = Droit hospitalier

**DHosp / DESMS** = Droit hospitalier et droit des établissements sociaux et médico-sociaux

**DPU** = Droit public

**ECO** = Sciences économiques

**FiPu** = Finances publiques

**GeFi** = Gestion financière et comptable des entreprises

**LSS et AS** = Législation de sécurité sociale et d'aide sociale

**SP** = Santé publique

**\*\* A l'exception des deux matières choisies à l'écrit**

**RENSEIGNEMENTS**

CÉLINE LIMOUZY

**Directrice du pôle Concours et Adaptation à l'emploi**

Directeur d'hôpital

celine.limouzy@cneh.fr

Tél. 06 71 64 65 90

CATHERINE JOULAIN

**Assistante formation**

catherine.joulain@cneh.fr

Tél. 01 41 17 15 66



DEMANDE D'INSCRIPTION (À RENVOYER AU CNEH)

Bulletin d'inscription à retourner accompagné d'un CV détaillé et d'une lettre de motivation adressés à Céline Limouzy :  
par courrier : CNEH (Catherine Joulain) - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff  
ou par mail en version scannée à catherine.joulain@cneh.fr ; programme en ligne : www.cneh.fr, rubrique Concours et Adaptation à l'emploi

COORDONNÉES PERSONNELLES

Mme  M.  
Prénom .....  
Nom .....  
Fonction .....  
Adresse personnelle .....  
CP ..... Ville .....  
Téléphone .....  
Téléphone portable (obligatoire) .....  
E-mail personnel (obligatoire) .....

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE

Autofinancement  Établissement

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

(Possibilité de paiement en plusieurs fois)

Paiement joint (obligatoirement)  
 À facturer à l'établissement

PROFIL DU CANDIDAT

Externe  Interne  3<sup>ème</sup> concours

COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Établissement .....  
Fonction .....  
Service/Pôle .....  
Adresse .....  
CP ..... Ville .....  
Téléphone .....  
E-mail professionnel .....

RESPONSABLE FORMATION

Mme  M.  
Prénom .....  
Nom .....  
Téléphone .....  
E-mail .....  
Fonction .....



TARIFS NETS DE TAXE 2022-2023 \*

Cycle e-learning AVEC regroupements présentiels

incluant le cycle de classes virtuelles thématiques

Pack Concours DESSMS et DH\*

DESSMS/DH (épreuves écrites + orales)  
Réf.982 + Réf.205 **3 800 €**  
 DESSMS/DH (épreuves écrites)  
Réf.982 **3 600 €**

Cycle e-learning SANS regroupements présentiels

incluant le cycle de classes virtuelles thématiques

Pack Concours DESSMS et DH\*

DESSMS/DH (épreuves écrites + orales)  
Réf.982 + Réf.205 **3 100 €**  
 DESSMS/DH (épreuves écrites)  
Réf.982 **2 900 €**

Préparation aux oraux des concours DESSMS et DH

(Réf. 205)  
6 jours à Paris  
(2 modules : 2 jours puis 4 jours en sept. 2023) **900 €**

Session réservée aux candidats admissibles.

FACTURATION SUR CHORUS PRO

SIRET de l'établissement (14 chiffres) [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  
Code Service Chorus (SE) .....  
Numéro d'Engagement Juridique (EJ) .....

Date ..... Signature et cachet .....

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge financière en cas d'autofinancement.

CAS SPÉCIFIQUES

- Prise en charge possible dans le cadre du plan de formation de l'établissement ou par l'ANFH dans le cadre du congé de formation professionnelle
- Inscription à titre individuel (règlement en autofinancement)  
Merci de nous contacter

\*Dans le cadre du pack épreuves écrites et orales, les sessions de préparation aux oraux ne sont pas remboursées en cas de non-admissibilité à l'issue des épreuves écrites  
Toute formation commencée est dûe dans son intégralité



# PRÉPARATION AU TOUR EXTÉRIEUR DESSMS ET DH (Liste d'aptitude)



ACCOMPAGNEMENT  
EN DISTANCIEL

RÉF. 2401

Nos partenaires



## Le CNEH vous accompagne dans vos projets d'évolution professionnelle.

Vous pouvez intégrer le corps des Directeurs d'Hôpital (DH) et des Directeurs d'Etablissement Sanitaire, Social et Médico-Social (DESSMS) - de classe normale ou hors classe - par la voie du Tour Extérieur ou liste d'aptitude (Décret du 2 août 2005 modifié). Ce dispositif du Tour Extérieur permet chaque année un recrutement sur dossier et après entretien, en fonction des besoins établis par le Centre National de Gestion (CNG).

## PUBLIC VISÉ

### Qui peut postuler ?

- Vous êtes fonctionnaire de catégorie A avec 8 années de services effectifs dans cette catégorie et appartenant à un grade dont l'indice brut terminal est au moins égal à 852 : vous pouvez prétendre à accéder à la classe normale.
- Vous êtes fonctionnaire de catégorie A avec 10 années de services effectifs dans cette catégorie et appartenant à un grade dont l'indice brut terminal est au moins égal à 1015 : vous pouvez prétendre à accéder à la hors classe.

## OBJECTIFS

### Pour les épreuves écrites d'admissibilité

- Acquérir la méthodologie pour l'élaboration du dossier de candidature
- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'exercice de la fonction de directeur

### Pour les épreuves orales d'admissibilité

- Acquérir la méthodologie de l'épreuve orale (exposé du parcours professionnel et des motivations, réponse aux questions), et adopter la bonne posture pour impressionner favorablement le jury
- Mobiliser des connaissances adaptées aux enjeux actuels du monde contemporain et plus spécifiquement du service public hospitalier
- Construire une vision métier et appréhender le positionnement du directeur d'hôpital et/ou du directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social

Retrouvez toutes les informations sur le Tour Extérieur pour les deux corps de direction sur : [www.cng.sante.fr](http://www.cng.sante.fr)



Coaching personnalisé

## SESSION 2022 - 2023

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- **Accompagnement sur mesure en fonction de votre calendrier pour un dispositif pédagogique optimisé**
- **Lancement de la préparation possible sans attendre la publication de l'avis de concours et vacances d'emplois**

### DATES PRÉVISIONNELLES

#### En distanciel :

#### Accompagnement à l'élaboration du dossier professionnel

- Méthodologie pour l'élaboration du dossier de candidature
  - Aide à l'élaboration du Curriculum Vitae et à la formulation du projet professionnel
  - Le positionnement et les compétences attendues
- Forfait de 7 heures pour un accompagnement individualisé

#### En présentiel :

#### Accompagnement à la préparation de l'épreuve orale

- Méthodologie de l'épreuve orale : exposé du parcours professionnel et des motivations, réponses aux questions du jury : 2 jours en septembre 2022/2023
- Simulations de jury et entraînements en conditions de concours, avec débriefing personnalisé et recentrage méthodologique : 3 jours en septembre en 2022/2023

## RENSEIGNEMENTS

CÉLINE LIMOUZY  
**Directrice du pôle Concours  
et Adaptation à l'emploi**  
Directeur d'hôpital  
[celine.limouzy@cneh.fr](mailto:celine.limouzy@cneh.fr)  
Tél. 06 71 64 65 90

CATHERINE JOULAIN  
**Assistante formation**  
[catherine.joulain@cneh.fr](mailto:catherine.joulain@cneh.fr)  
Tél. 01 41 17 15 66



DEMANDE D'INSCRIPTION (À RENVOYER AU CNEH)

Bulletin d'inscription à retourner accompagné d'un CV détaillé et d'une lettre de motivation adressés à Céline Limouzy :  
 par courrier : CNEH (Catherine Joulain) - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff  
 ou par mail en version scannée à catherine.joulain@cneh.fr ; programme en ligne : www.cneh.fr, rubrique Concours et Adaptation à l'emploi

COORDONNÉES PERSONNELLES

Mme  M.  
 Prénom .....  
 Nom .....  
 Fonction .....  
 .....  
 Adresse personnelle .....  
 .....  
 CP ..... Ville .....  
 Téléphone .....  
 Téléphone portable (obligatoire) .....  
 E-mail personnel (obligatoire).....

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE

Autofinancement  Établissement

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

(Possibilité de paiement en plusieurs fois)

Paiement joint (obligatoirement)  
 À facturer à l'établissement

COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Établissement .....  
 Fonction .....  
 Service/Pôle .....  
 Adresse.....  
 .....  
 CP ..... Ville .....  
 Téléphone .....  
 E-mail professionnel .....

RESPONSABLE FORMATION

Mme  M.  
 Prénom .....  
 Nom .....  
 Téléphone .....  
 E-mail .....  
 Fonction .....

FACTURATION SUR CHORUS PRO

SIRET de l'établissement (14 chiffres) | | | | | | | | | | | | | | | |  
 Code Service Chorus (SE) .....  
 Numéro d'Engagement Juridique (EJ) .....



TARIFS NETS DE TAXE 2022-2023 \*

Tour Extérieur visé :  DESSMS  DH

Préparation au Tour Extérieur DESSMS et DH  
 Elaboration du dossier professionnel  
 + Préparation à l'épreuve orale **1 250 €**

Préparation à l'épreuve orale du Tour Extérieur DESSMS et DH  
 2 jours puis 3 jours en septembre 2022/2023 **750 €**  
**Session réservée aux candidats admissibles**

Date ..... Signature et cachet .....

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge financière en cas d'autofinancement.

CAS SPÉCIFIQUES

- Prise en charge possible dans le cadre du plan de formation de l'établissement ou par l'ANFH dans le cadre du congé de formation professionnelle
- Inscription à titre individuel (règlement en autofinancement)  
 Merci de nous contacter

\* Dans le cadre de la préparation au Tour Extérieur, les sessions de préparation à l'épreuve orale ne sont pas remboursées en cas de non-admissibilité à l'issue du dépôt du dossier de candidature. Toute formation commencée est due dans son intégralité.





# PRÉPARATION AU CONCOURS HOSPITALIER DIRECTEUR DES SOINS (DS)

E-LEARNING



RÉF. 903

Nos partenaires



CONCOURS VISÉ : DIRECTEUR DES SOINS (DS)

## OBJECTIFS

### Pour les épreuves écrites d'admissibilité

- Acquérir les méthodologies requises pour chacune des épreuves écrites d'admissibilité
- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques pour chacune des matières définies par arrêté

Retrouvez le programme détaillé du concours sur :  
[www.cng.sante.fr](http://www.cng.sante.fr)

### Pour les épreuves orales d'admission

- Acquérir la méthodologie de l'épreuve orale et adopter la bonne posture pour impressionner favorablement les jurys
- Mobiliser des connaissances adaptées aux enjeux actuels du monde contemporain et plus spécifiquement du service public hospitalier
- Construire une vision métier et appréhender le positionnement du directeur des soins en établissement et en institut de formation



Coaching personnalisé



Conférences d'actualité,  
retours d'expériences, etc.



Cycle de classes virtuelles thématiques

## RENSEIGNEMENTS

CÉLINE LIMOUZY  
**Directrice du pôle Concours  
et Adaptation à l'emploi**  
Directeur d'hôpital  
[celine.limouzy@cneh.fr](mailto:celine.limouzy@cneh.fr)  
Tél. 06 71 64 65 90

VÉRONIQUE DELÉTANG  
**Assistante formation**  
[veronique.deletang@cneh.fr](mailto:veronique.deletang@cneh.fr)  
Tél. 01 41 17 15 78

## SESSION 2022 - 2023

### DURÉE

**19 jours de présentiel et 12 mois en ligne soit :**

- 14 jours de regroupement à Paris (6 modules de 2 ou 3 jours) pour la préparation aux épreuves écrites
- Une session intensive de 5 jours dédiée à la préparation des épreuves orales (2 modules de 3 jours puis 2 jours)
- Démarrage de la formation : 23 novembre 2022

### DATES PRÉVISIONNELLES

**La formation se déroule de nov. 2022 à nov. 2023 :**

#### Regroupements présentiels au CNEH à Paris

**Regroupement présentiel n°1 :**  
23, 24 et 25 novembre 2022

**Regroupement présentiel n°2 :**  
14, 15 et 16 décembre 2022

**Regroupement présentiel n°3 :**  
2 et 3 février 2023

**Regroupement présentiel n°4 :**  
9 et 10 mars 2023

**Regroupement présentiel n°5 :**  
6 et 7 avril 2023

**Regroupement présentiel n°6 :**  
15 et 16 mai 2023

**Préparation aux épreuves orales :**  
3 jours en septembre 2023 puis 2 jours en octobre 2023

**Session réservée aux candidats admissibles**



**MATIÈRES PRÉPARÉES ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES**  
(Arrêté du 15 avril 2011)

**Note de synthèse**

- Méthodologie de la note de synthèse
- Devoirs en ligne et concours blancs
- Entretiens individuels de coaching

**Dissertation de culture générale**

- Méthodologie de la dissertation
- Apports de connaissances
- Devoirs en ligne et concours blancs

**Droit hospitalier**

- Le système de santé français
- L'organisation interne de l'établissement public de santé
- Les personnels de l'établissement public de santé
- Le financement de l'établissement public de santé
- Le statut du malade et l'éthique dans le monde hospitalier
- La responsabilité des établissements de santé et de leurs agents

**Management et gestion hospitalière**

- La fonction d'encadrement
- La gestion de projet et le projet d'établissement

**Soins et santé publique**

- Epidémiologie
- Santé et prévention
- Hygiène et environnement hospitalier

**Dossier professionnel**

- Aide à l'élaboration du dossier professionnel
- Suivi individualisé en présentiel et à distance en intersession (correction des travaux écrits : fiches techniques et dossiers thématiques)

**Préparation à l'oral (réf.905)**

- Méthodologie de l'oral
- Oraux blancs dans les conditions du concours (entretien avec le jury et oraux techniques)
- Débriefing collectif et recentrage méthodologique
- Coaching individualisé (gestion du stress, gestion de la prise de parole, gestion du temps...)

N° de déclaration d'activité  
11 92 1585 192  
N°ODPC : 1044



**DEMANDE D'INSCRIPTION (À RENVoyer AU CNEH)**

Bulletin d'inscription à retourner accompagné d'un CV détaillé et d'une lettre de motivation adressés à Céline Limouzy :  
par courrier : CNEH (Véronique Delétang) - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff  
ou par mail en version scannée à veronique.deletang@cneh.fr ; programme en ligne : www.cneh.fr, rubrique Concours et Adaptation à l'emploi

**COORDONNÉES PERSONNELLES** (à renseigner obligatoirement)

Mme  M.  
Prénom ..... Nom.....  
Fonction.....  
.....  
Adresse personnelle.....  
CP ..... Ville.....  
Téléphone.....  
Téléphone portable (obligatoire).....  
E-mail personnel (obligatoire).....

**PROFIL DU CANDIDAT**

Externe  Interne

**€ TARIFS NETS DE TAXE 2022-2023\***

**Préparation au concours Directeur des soins**  
*incluant le cycle de classes virtuelles thématiques*

Épreuves écrites et orales - Réf. 903 + 905 **3 500 €**  
 Épreuves écrites - Réf. 903 **3 300 €**

**Préparation aux oraux du concours Directeur des soins**  
5 jours à Paris  
2 modules : 3 jours en sept. 2023 + 2 jours en oct. 2023  
**Session réservée aux candidats admissibles - Réf. 905 850 €**

**COORDONNÉES PROFESSIONNELLES**

Établissement.....  
Fonction.....Service/Pôle.....  
Adresse professionnelle.....  
CP ..... Ville.....  
Téléphone.....  
E-mail professionnel.....  
**RESPONSABLE FORMATION**  
 Mme  M.  
Prénom ..... Nom.....  
Téléphone.....  
E-mail.....  
Fonction.....

**FACTURATION SUR CHORUS PRO**

SIRET de l'établissement (14 chiffres) | | | | | | | | | | | | | | | |  
Code Service Chorus (SE).....  
Numéro d'Engagement Juridique (EJ).....

**PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE**

Autofinancement  Établissement

**MODALITÉS DE RÈGLEMENT**

(Possibilité de paiement en plusieurs fois)

Paiement joint (obligatoirement)  
 À facturer à l'établissement

**CAS SPÉCIFIQUES**

- Prise en charge possible dans le cadre du plan de formation de l'établissement ou par IANFH dans le cadre du congé de formation professionnelle
- Tarifs modulaires pour une préparation exclusive en e-learning sans participation aux regroupements présentiels
- Inscription à titre individuel (règlement en autofinancement) : merci de nous contacter

Date Signature et cachet

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge financière en cas d'autofinancement.

\*Dans le cadre du pack épreuves écrites et orales, les sessions de préparation aux oraux ne sont pas remboursées en cas de non-admissibilité à l'issue des épreuves écrites  
Toute formation commencée est dûe dans son intégralité



# CYCLE DE PERFECTIONNEMENT POUR LES CADRES SUPÉRIEURS DE SANTÉ

E-LEARNING



RÉF. 1448

Nos partenaires



CE CYCLE DE PERFECTIONNEMENT EST DESTINÉ AUX CADRES SUPÉRIEURS DE SANTÉ :

- AU MOMENT DE LEUR PRISE DE POSTE
- EN EXERCICE ET SOUHAITANT FAIRE ÉVOLUER LEURS COMPÉTENCES
- ET ÉGALEMENT AUX CADRES FAISANT FONCTION DE CADRE SUPÉRIEUR DE SANTÉ



## OBJECTIFS

- Développer une nouvelle identité professionnelle au regard des enjeux d'évolution du système de santé
- Adapter ses méthodes de gestion aux organisations complexes et acquérir de nouveaux outils de pilotage des pôles
- Conforter son positionnement et affirmer son leadership



**Préparation au concours Cadre Supérieur de Santé (CSS) - Voir fiche catalogue Référence 2402**  
- Page 19

### Public visé :

Cadres de santé candidats au concours de cadre supérieur de santé

### En distanciel :

- Accompagnement individuel à l'élaboration du dossier professionnel
- Préparation à l'entretien professionnel : mises en situation

*Calendrier adapté aux besoins des candidats*

## SESSION 2022 - 2023

### DURÉE

**12 jours de présentiel et 6 mois en ligne soit :**

- 12 jours de regroupement à Paris pour le suivi des modules de formation et les ateliers d'analyse des Pratiques Professionnelles (APP)
- Démarrage de la formation : 24 novembre 2022

### DATES PRÉVISIONNELLES

**La formation se déroule de nov. 2022 à mai. 2023 :**

#### Regroupements présentiels au CNEH à Paris

**Regroupement présentiel n°1 :**  
24 et 25 novembre 2022

**Regroupement présentiel n°2 :**  
14, 15 et 16 décembre 2022

**Regroupement présentiel n°3 :**  
1<sup>er</sup>, 2 et 3 février 2023

**Regroupement présentiel n°4 :**  
9 et 10 mars 2023

**Regroupement présentiel n°5 :**  
6 et 7 avril 2023

## RENSEIGNEMENTS

**CÉLINE LIMOUZY**  
Directrice du pôle Concours  
et Adaptation à l'emploi  
Directeur d'hôpital  
celine.limouzy@cneh.fr  
Tél. 06 71 64 65 90

**VÉRONIQUE DELÉTANG**  
Assistante formation  
veronique.deletang@cneh.fr  
Tél. 01 41 17 15 78



MODULES DE FORMATION

**Module 1 : Territorialisation du système de santé et parcours de soins**

- Renforcer et compléter ses connaissances sur l'évolution des secteurs de la santé (sanitaire et medico-social)
- Comprendre l'impact des politiques de territorialisation sur les parcours de soins, de santé, de vie

**Module 2 : Cadre Supérieur de santé : un métier en constante évolution**

- Identifier son style de management et en repérer les avantages et les inconvénients
- Identifier la place et le rôle des CSS dans la nouvelle gouvernance

**Module 3 : Méthodologie de conduite d'un projet complexe**

- Identifier la spécificité d'un projet complexe et connaître les étapes clés et outils adaptés pour réussir un projet
- Savoir expliquer, donner du sens, afin de faciliter l'adhésion des équipes et fédérer autour d'un projet

**Module 4 : Formalisation et rédaction de documents opérationnels et stratégiques**

- Améliorer la technique de rédaction des documents opérationnels : relevé de conclusions, rapport circonstancié, note institutionnelle
- Acquérir la méthodologie de rédaction de documents stratégiques : projet de pôle, d'institut

**Module 5 : Pilotage d'un établissement, d'un pôle, d'un institut de formation**

- Comprendre les principes de financement des établissements de santé et les principes de contrôle de gestion et contrôle de gestion sociale
- S'approprier les outils de pilotage du pôle : contrat de pôle, tableaux de bords, indicateurs de résultats.

- Acquérir des connaissances de base sur le fonctionnement et le pilotage des instituts de formation
- Maîtriser les évolutions en cours dans les formations paramédicales, en comprendre les enjeux et les conséquences

**Module 6 : Démarche qualité et gestion des risques**

- Maîtriser les fondamentaux de la démarche qualité et de la gestion des risques, de la sécurité des soins et du retour d'expérience
- Comprendre les enjeux de la certification et les évolutions de la V2020
- Identifier et articuler les méthodes et outils à déployer au sein d'un pôle

**Module 7 : Gestion prévisionnelle des métiers et des compétences**

- Maîtriser les fondamentaux de la gestion des ressources humaines et de l'amélioration des conditions de travail
- Favoriser l'attractivité et la fidélisation de ses collaborateurs par une politique de développement des compétences et d'accompagnement des projets professionnels

**Module 8 : Positionnement et leadership et co-développement**

- Adapter son management aux nouvelles contraintes : management à distance, management multi-sites, management plurigénérationnel
- Consolider et développer son positionnement et son leadership
- Prendre du recul et préserver son bien être au travail grâce à l'Analyse des Pratiques Professionnelles



DEMANDE D'INSCRIPTION (À RENVoyer AU CNEH)

Bulletin d'inscription à retourner accompagné d'un CV détaillé et d'une lettre de motivation adressés à Céline Limouzy : par courrier : CNEH (Véronique Delétang) - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff ou par mail en version scannée à veronique.deletang@cneh.fr ; programme en ligne : www.cneh.fr, rubrique Concours et Adaptation à l'emploi

COORDONNÉES PERSONNELLES (à renseigner obligatoirement)

Mme  M.  
 Prénom ..... Nom .....  
 Fonction.....  
 Adresse personnelle.....  
 CP ..... Ville .....  
 Téléphone .....  
 Téléphone portable (obligatoire) .....  
 E-mail personnel (obligatoire).....

COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Établissement .....  
 Fonction ..... Service/Pôle.....  
 Adresse professionnelle.....  
 CP ..... Ville .....  
 Téléphone .....  
 E-mail professionnel.....

RESPONSABLE FORMATION

Mme  M.  
 Prénom ..... Nom.....  
 Téléphone .....  
 E-mail .....  
 Fonction .....



TARIFS NETS DE TAXE 2022-2023\*

- Cycle de perfectionnement pour les CSS 5 000 €
- Préparation au concours Cadre Supérieur de Santé (Ref.2402) 1 900 €

FACTURATION SUR CHORUS PRO

SIRET de l'établissement (14 chiffres) | | | | | | | | | | | | | | | |  
 Code Service Chorus (SE) .....  
 Numéro d'Engagement Juridique (EJ) .....

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE

- Autofinancement  Établissement

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

- (Possibilité de paiement en plusieurs fois)
- Paiement joint (obligatoirement)
- À facturer à l'établissement

CAS SPÉCIFIQUES

- Inscription à titre individuel (règlement en autofinancement) Merci de nous contacter

\* Toute formation commencée est dûe dans son intégralité

Date ..... Signature et cachet .....

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge financière en cas d'autofinancement.





# PRÉPARATION AU CONCOURS CADRE SUPÉRIEUR DE SANTÉ (CSS)



ACCOMPAGNEMENT  
EN DISTANCIEL

RÉF. 2402

Nos partenaires



CONCOURS VISÉ : CADRE SUPERIEUR DE SANTE (CONCOURS SUR TITRE)



## PUBLIC VISÉ

Peuvent être promus au grade de cadre supérieur de santé paramédical, dans les conditions prévues au 3° de l'article 69 de la loi du 9 janvier 1986 susvisée, par concours professionnel ouvert dans chaque établissement, les cadres de santé paramédicaux comptant au moins trois ans de services effectifs dans leur grade.



## OBJECTIFS

### Pour l'épreuve écrite d'admissibilité

- Acquérir la méthodologie pour l'élaboration du dossier professionnel (curriculum vitae, fiches techniques, projet professionnel)
- Savoir valoriser les acquis de son parcours professionnel et identifier la transférabilité de ses compétences

### Pour l'épreuve orale d'admission

- Acquérir la méthodologie de l'épreuve orale (exposé du parcours professionnel et des motivations, réponse aux questions), et adopter la bonne posture pour impressionner favorablement le jury
- Mobiliser des connaissances adaptées aux enjeux actuels du monde contemporain et plus spécifiquement du service public hospitalier
- Construire une vision métier et appréhender le positionnement du cadre supérieur de santé en établissement et en institut de formation



Coaching et tutorat personnalisé

## SESSION 2022 - 2023

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Démarrage de la préparation dès la formalisation de votre projet
- Accompagnement sur mesure en fonction de votre calendrier pour un dispositif pédagogique optimisé

### PROGRAMME

#### Accompagnement à l'élaboration du dossier professionnel

- Méthodologie pour l'élaboration du dossier professionnel
- Aide à l'élaboration du curriculum vitae, des fiches techniques, et du projet professionnel
- Le positionnement et les compétences attendues

#### Accompagnement à la préparation de l'épreuve orale

- Méthodologie de l'épreuve orale : exposé du parcours professionnel et des motivations, réponses aux questions du jury
- Simulations de jury et entraînements en conditions de concours, avec débriefing personnalisé et recentrage méthodologique
- Les connaissances incontournables pour la fonction de cadre supérieur de santé

## RENSEIGNEMENTS

CÉLINE LIMOUZY  
**Directrice du pôle Concours  
et Adaptation à l'emploi**  
Directeur d'hôpital  
celine.limouzy@cneh.fr  
Tél. 06 71 64 65 90

VÉRONIQUE DELÉTANG  
**Assistante formation**  
veronique.deletang@cneh.fr  
Tél. 01 41 17 15 78



## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

### Les textes de référence

- Décret n°2012-1466 du 26 décembre 2012 portant statut particulier du corps des cadres de santé paramédicaux de la FPH
- Arrêté du 25 juin 2013 fixant la composition du jury et les modalités d'organisation des concours professionnels permettant l'accès au grade de CSSP

Une préparation au concours de Cadre Supérieur de Santé adaptée à vos attentes et besoins spécifiques



## DEMANDE D'INSCRIPTION (À RENVoyer AU CNEH)

Bulletin d'inscription à retourner accompagné d'un CV détaillé et d'une lettre de motivation adressés à Céline Limouzy : par courrier : CNEH (Véronique Delétang) - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff ou par mail en version scannée à veronique.deletang@cneh.fr ; programme en ligne : www.cneh.fr, rubrique Concours et Adaptation à l'emploi

### COORDONNÉES PERSONNELLES (à renseigner obligatoirement)

Mme  M.  
 Prénom ..... Nom.....  
 Fonction.....  
 .....  
 Adresse personnelle.....  
 CP ..... Ville.....  
 Téléphone.....  
 Téléphone portable (obligatoire).....  
 E-mail personnel (obligatoire).....

### COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Établissement.....  
 Fonction..... Service/Pôle.....  
 Adresse professionnelle.....  
 CP ..... Ville.....  
 Téléphone.....  
 E-mail professionnel.....

### RESPONSABLE FORMATION

Mme  M.  
 Prénom ..... Nom.....  
 Téléphone.....  
 E-mail.....  
 Fonction.....

### € TARIFS NETS DE TAXE 2022-2023\*

Préparation au concours Cadre supérieur de santé **1 900 €**  
 Epreuve écrite + orale

### FACTURATION SUR CHORUS PRO

SIRET de l'établissement (14 chiffres) | | | | | | | | | | | | | | | |  
 Code Service Chorus (SE).....  
 Numéro d'Engagement Juridique (EJ).....

### PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE

Autofinancement  Établissement

### MODALITÉS DE RÈGLEMENT

(Possibilité de paiement en plusieurs fois)

- Paiement joint (obligatoirement)  
 À facturer à l'établissement

### CAS SPÉCIFIQUES

- Inscription à titre individuel (règlement en autofinancement) : merci de nous contacter

\*Dans le cadre de la préparation au concours CSS, les sessions de préparation à l'épreuve orale ne sont pas remboursées en cas de non-admissibilité à l'issue du dépôt du dossier professionnel. Toute formation commencée est due dans son intégralité.

Date	Signature et cachet
Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge financière en cas d'autofinancement.	

# PRÉPARATION AU CONCOURS INSPECTEUR DE L'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE (IASS)

E-LEARNING



+ présentiel

RÉF. 2403

Nos partenaires



CONCOURS VISÉ : INSPECTEUR DE L'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

## OBJECTIFS

### Pour les épreuves écrites d'admissibilité :

- Acquérir les méthodologies requises pour chacune des épreuves écrites d'admissibilité
- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques pour chacune des matières définies par arrêté

Retrouvez le programme détaillé du concours sur :  
<https://solidarites-sante.gouv.fr/>

### Pour les épreuves orales d'admission :

- Acquérir la méthodologie de l'épreuve orale et adopter la bonne posture pour impressionner favorablement les jurys
- Mobiliser des connaissances adaptées aux enjeux actuels du monde contemporain et plus spécifiquement du service public hospitalier
- Construire une vision métier et appréhender le positionnement de l'inspecteur de l'action sanitaire et sociale



Coaching personnalisé

Conférences d'actualité,  
retours d'expériences, etc.

Cycle de classes virtuelles thématiques

## SESSION 2022 - 2023

### DURÉE

**15 jours de regroupements (classes virtuelles et session en présentiel) et 10 mois en ligne soit :**

- 12 jours de classes virtuelles (5 modules de 2 ou 3 jours) pour la préparation aux épreuves écrites
- Une session intensive de 3 jours en présentiel dédiée à la préparation des épreuves orales
- Démarrage de la formation : 7 décembre 2022

### DATES PRÉVISIONNELLES

**La formation se déroule de déc.2022 à oct.2023 :**

**5 sessions de 2 ou 3 jours en classes virtuelles**

#### Session 1

7, 8 et 9 décembre 2022

#### Session 2

26 et 27 janvier 2023

#### Session 3

22, 23 et 24 mars 2023

#### Session 4

13 et 14 avril 2023

#### Session 5

4 et 5 mai 2023

**Préparation aux épreuves orales :**

3 jours en octobre 2023

**Session réservée aux candidats admissibles**

## RENSEIGNEMENTS

CÉLINE LIMOUZY  
**Directrice du pôle Concours  
et Adaptation à l'emploi**  
Directeur d'hôpital  
[celine.limouzy@cneh.fr](mailto:celine.limouzy@cneh.fr)  
Tél. 06 71 64 65 90

CATHERINE JOULAIN  
**Assistante formation**  
[catherine.joulain@cneh.fr](mailto:catherine.joulain@cneh.fr)  
Tél. 01 41 17 15 66

Cochez	Concours visés	Épreuves des concours	Choix des matières	
			ÉCRITES (admissibilité)	ORALES (admission)
<input type="checkbox"/> IASS Externe		<b>Arrêté du 20 avril 2016</b>  <b>3 épreuves écrites</b> <b>+</b> <b>2 épreuves orales</b>	<b>3 épreuves écrites :</b> <input checked="" type="checkbox"/> Note sur dossier <input checked="" type="checkbox"/> Questions à réponses courtes <i>(Politiques sanitaires et sociales, droit public)</i> <input checked="" type="checkbox"/> 1 matière technique <b>(1 case à cocher)*</b> <input type="checkbox"/> Santé publique <input type="checkbox"/> Protection sociale <i>et économie de la santé</i> <input type="checkbox"/> Politiques sociales <input type="checkbox"/> Gestion comptable <i>et financière</i>	<b>2 épreuves orales :</b> <input checked="" type="checkbox"/> Entretien avec le jury <input checked="" type="checkbox"/> Oral d'anglais
<input type="checkbox"/> IASS Interne		<b>Arrêté du 20 avril 2016</b>  <b>2 épreuves écrites</b> <b>+</b> <b>2 épreuves orales</b>	<b>2 épreuves écrites :</b> <input checked="" type="checkbox"/> Note sur dossier <input checked="" type="checkbox"/> 1 matière technique <b>(1 case à cocher)*</b> <input type="checkbox"/> Santé publique <input type="checkbox"/> Protection sociale <i>et économie de la santé</i> <input type="checkbox"/> Politiques sociales <input type="checkbox"/> Gestion comptable <i>et financière</i>	<b>2 épreuves orales :</b> <input checked="" type="checkbox"/> Entretien avec le jury <input checked="" type="checkbox"/> Oral d'anglais
<input type="checkbox"/> IASS 3 <sup>ème</sup> concours		<b>Arrêté du 20 avril 2016</b>  <b>2 épreuves écrites</b> <b>+</b> <b>2 épreuves orales</b>	<b>3 épreuves écrites :</b> <input checked="" type="checkbox"/> Note sur dossier <input checked="" type="checkbox"/> 1 épreuve de RAEP en : <b>(1 case à cocher)*</b> <input type="checkbox"/> Santé publique <input type="checkbox"/> Protection sociale <i>et économie de la santé</i> <input type="checkbox"/> Politiques sociales <input type="checkbox"/> Gestion comptable <i>et financière</i>	<b>2 épreuves orales :</b> <input checked="" type="checkbox"/> Entretien avec le jury <input checked="" type="checkbox"/> Oral d'anglais
<input type="checkbox"/> Autre(s) à préciser :				

\*Légende : RAEP = Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle

## RENSEIGNEMENTS

CÉLINE LIMOUZY  
**Directrice du pôle Concours  
et Adaptation à l'emploi**  
Directeur d'hôpital  
celine.limouzy@cneh.fr  
Tél. 06 71 64 65 90

CATHERINE JOULAIN  
**Assistante formation**  
catherine.joulain@cneh.fr  
Tél. 01 41 17 15 66





DEMANDE D'INSCRIPTION (À RENVOYER AU CNEH)

Bulletin d'inscription à retourner accompagné d'un CV détaillé et d'une lettre de motivation adressés à Céline Limouzy :  
 par courrier : CNEH (Catherine Joulain) - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff  
 ou par mail en version scannée à catherine.joulain@cneh.fr ; programme en ligne : www.cneh.fr, rubrique Concours et Adaptation à l'emploi

**COORDONNÉES PERSONNELLES** (à renseigner obligatoirement)

Mme  M.  
 Prénom ..... Nom.....  
 Fonction.....  
 Adresse personnelle.....  
 CP ..... Ville.....  
 Téléphone.....  
 Téléphone portable (obligatoire).....  
 E-mail personnel (obligatoire).....

**PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE**

Autofinancement  Établissement

**MODALITÉS DE RÈGLEMENT**

(Possibilité de paiement en plusieurs fois)

Paiement joint (obligatoirement)  À facturer à l'établissement

**PROFIL DU CANDIDAT**

Externe  Interne  3<sup>ème</sup> concours

**COORDONNÉES PROFESSIONNELLES**

Établissement.....  
 Fonction.....Service/Pôle.....  
 Adresse professionnelle.....  
 CP ..... Ville.....  
 Téléphone.....  
 E-mail professionnel.....

**RESPONSABLE FORMATION**

Mme  M.  
 Prénom ..... Nom.....  
 Téléphone.....  
 E-mail.....  
 Fonction.....



TARIFS NETS DE TAXE 2022-2023\*

**FACTURATION SUR CHORUS PRO**

SIRET de l'établissement (14 chiffres) | | | | | | | | | | | | | | | |  
 Code Service Chorus (SE) .....  
 Numéro d'Engagement Juridique (EJ) .....

**Préparation au concours IASS**  
**Pack Concours IASS** incluant le cycle de classes virtuelles thématiques  
 IASS (épreuves écrites + orales) - Réf.2403 + Réf.1456 **1800 €**  
 IASS (épreuves écrites) Réf. 2403 **1600 €**

**Préparation modulaire au concours IASS**  
 IASS épreuves écrites - Tarif par épreuve **500 €**

**Préparation aux oraux du concours IASS (Réf.1456)**  
 3 jours à Paris en octobre 2023 **550 €**  
**Session réservée aux candidats admissibles.**

**CAS SPÉCIFIQUES**

- Prise en charge possible dans le cadre du plan de formation de l'établissement ou par l' NFH dans le cadre du congé de formation professionnelle
- Inscription à titre individuel (règlement en autofinancement)  
 Merci de nous contacter

Date ..... Signature et cachet .....

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge financière en cas d'autofinancement.

\*Dans le cadre du pack épreuves écrites et orales, les sessions de préparation aux oraux ne sont pas remboursées en cas de non-admissibilité à l'issue des épreuves écrites. Toute formation commencée est due dans son intégralité.





CONSULTEZ TOUTE NOTRE OFFRE DE FORMATION  
SUR LE SITE [WWW.CNEH.FR](http://WWW.CNEH.FR)



ET REJOIGNEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



<https://www.linkedin.com/company/cneh/mycompany/>



<https://twitter.com/cnehfr>



# PRÉPARATION AU CONCOURS ATTACHÉ D'ADMINISTRATION HOSPITALIÈRE (AAH)

E-LEARNING



RÉF. 1401

Nos partenaires



CONCOURS VISÉ : ATTACHÉ D'ADMINISTRATION HOSPITALIÈRE (AAH)

## ✓ OBJECTIFS

### Pour les épreuves écrites d'admissibilité :

- Acquérir les méthodologies requises pour chacune des épreuves écrites d'admissibilité
- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques pour chacune des matières définies par arrêté

Retrouvez le programme détaillé du concours sur :  
[www.cng.sante.fr](http://www.cng.sante.fr)

### Pour les épreuves orales d'admission :

- Acquérir la méthodologie de l'épreuve orale et adopter la bonne posture pour impressionner favorablement les jurys
- Mobiliser des connaissances adaptées aux enjeux actuels du monde contemporain et plus spécifiquement du service public hospitalier
- Construire une vision métier et appréhender le positionnement de l'attaché d'administration hospitalière



Coaching personnalisé



Conférences d'actualité,  
retours d'expériences, etc.



Cycle de classes virtuelles thématiques

## RENSEIGNEMENTS

CÉLINE LIMOUZY  
**Directrice du pôle Concours  
et Adaptation à l'emploi**  
Directeur d'hôpital  
[celine.limouzy@cneh.fr](mailto:celine.limouzy@cneh.fr)  
Tél. 06 71 64 65 90

CATHERINE JOULAIN  
**Assistante formation**  
[catherine.joulain@cneh.fr](mailto:catherine.joulain@cneh.fr)  
Tél. 01 41 17 15 66

## SESSION 2022 - 2023

### DURÉE

**20 jours de présentiel et 12 mois en ligne soit :**

- 15 jours de regroupement à Paris (5 modules de 3 jours) pour la préparation aux épreuves écrites
- Une session intensive de 5 jours dédiée à la préparation des épreuves orales (2 modules de 1 puis 4 jours)
- Démarrage de la formation : 21 novembre 2022

### DATES PRÉVISIONNELLES

**La formation se déroule de nov. 2022 à nov. 2023 :**

#### Regroupements présentiels au CNEH à Paris

**Regroupement présentiel n°1 :**  
21, 22 et 23 novembre 2022

**Regroupement présentiel n°2 :**  
18, 19 et 20 janvier 2023

**Regroupement présentiel n°3 :**  
7, 8 et 9 mars 2023

**Regroupement présentiel n°4 :**  
4, 5 et 6 avril 2023

**Regroupement présentiel n°5 :**  
15, 16 et 17 mai 2023

**Préparation aux épreuves orales :**  
1 jour puis 4 jours en septembre/octobre 2023

**Session réservée aux candidats admissibles**



DEMANDE D'INSCRIPTION (À RENVOYER AU CNEH)

Bulletin d'inscription à retourner accompagné d'un CV détaillé et d'une lettre de motivation adressés à Céline Limouzy : par courrier : CNEH (Catherine Joulain) - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff ou par mail en version scannée à catherine.joulain@cneh.fr ; programme en ligne : www.cneh.fr, rubrique Concours et Adaptation à l'emploi

Cochez	Concours visés	Épreuves des concours	Choix des matières	
			ÉCRITES (admissibilité)	ORALES (admission)
<input type="checkbox"/> AAH	Arrêté du 15 février 2012 et arrêté du 30 janvier 2015  3 épreuves écrites + 3 épreuves orales	3 épreuves écrites : <input checked="" type="checkbox"/> Dissertation de culture générale <input checked="" type="checkbox"/> Note sur dossier <input checked="" type="checkbox"/> 1 matière technique (1 case à cocher)* <input type="checkbox"/> DHosp <input type="checkbox"/> DPU <input type="checkbox"/> ECO <input type="checkbox"/> FiPu <input type="checkbox"/> LSS et AS	3 épreuves orales : <input checked="" type="checkbox"/> Entretien avec le jury <input checked="" type="checkbox"/> 1 matière technique (1 case à cocher)** <input type="checkbox"/> DHosp <input type="checkbox"/> DPU <input type="checkbox"/> ECO <input type="checkbox"/> FiPu <input type="checkbox"/> LSS et AS <input checked="" type="checkbox"/> 1 langue vivante obligatoire (1 case à cocher) <input type="checkbox"/> Allemand <input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Espagnol	
<input type="checkbox"/> Autre(s) à préciser :				

\*Légende : DHosp = Droit hospitalier DPU = Droit public ECO = Sciences économiques FiPu = Finances publiques LSS et AS = Législation de sécurité sociale et d'aide sociale \*\* A l'exception de la matière choisie à l'écrit

COORDONNÉES PERSONNELLES (à renseigner obligatoirement)

Mme  M.  
Prénom ..... Nom .....  
Fonction .....  
Adresse personnelle .....  
CP ..... Ville .....  
Téléphone .....  
Téléphone portable (obligatoire) .....  
E-mail personnel (obligatoire) .....

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE

Autofinancement  Établissement

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

(Possibilité de paiement en plusieurs fois)

Paiement joint (obligatoirement)  À facturer à l'établissement

€ TARIFS NETS DE TAXE 2022-2023\*

FACTURATION SUR CHORUS PRO

SIRET de l'établissement (14 chiffres) | | | | | | | | | | | | | | | |  
Code Service Chorus (SE) .....  
Numéro d'Engagement Juridique (EJ) .....

Cycle e-learning AVEC regroupements présentiels

- Pack Concours AAH \* incluant le cycle de classes virtuelles thématiques  
 AAH (épreuves écrites + orales) - Réf.1401 + Réf.2000 **3 200 €**  
 AAH (épreuves écrites) - Réf.1401 **3 050 €**

Cycle e-learning SANS regroupements présentiels

- Pack Concours AAH \* incluant le cycle de classes virtuelles thématiques  
 AAH (épreuves écrites + orales) - Réf.1401 + Réf.2000 **2 400 €**  
 AAH (épreuves écrites) - Réf. 1401 **2 200 €**

Préparation aux oraux du concours AAH (Réf. 2000)

5 jours à Paris (1 jour puis 4 jours en septembre/octobre 2023) **800 €**  
Session réservée aux candidats admissibles.

PROFIL DU CANDIDAT

Externe  Interne  3<sup>ème</sup> concours

COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Établissement .....  
Fonction ..... Service/Pôle.....  
Adresse professionnelle.....  
CP ..... Ville .....  
Téléphone .....  
E-mail professionnel.....

RESPONSABLE FORMATION

Mme  M.  
Prénom ..... Nom.....  
Téléphone .....  
E-mail .....  
Fonction .....

Date ..... Signature et cachet .....

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge financière en cas d'autofinancement.

CAS SPÉCIFIQUES

- Prise en charge possible dans le cadre du plan de formation de l'établissement ou par l' NFH dans le cadre du congé de formation professionnelle
- Inscription à titre individuel (règlement en autofinancement) Merci de nous contacter

\*Dans le cadre du pack épreuves écrites et orales, les sessions de préparation aux oraux ne sont pas remboursées en cas de non-admissibilité à l'issue des épreuves écrites Toute formation commencée est due dans son intégralité





# PRÉPARATION AUX CYCLES PRÉPARATOIRES DE L'EHESP : AAH, DESSMS ET DH, DS

E-LEARNING



+ présentiel

RÉF. 2005

Nos partenaires



ACCÈS AUX CYCLES PRÉPARATOIRES DE L'EHESP :

- ATTACHÉ D'ADMINISTRATION HOSPITALIÈRE (AAH)
- DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT SANITAIRE, SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL (DESSMS) ET DIRECTEUR D'HÔPITAL (DH)
- DIRECTEUR DES SOINS (DS)

## ✓ OBJECTIFS

### Pour les épreuves écrites d'admissibilité

- Acquérir les méthodologies requises pour chacune des épreuves écrites d'admissibilité
- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques pour chacune des matières portant sur l'actualité, conformément aux arrêtés des cycles préparatoires

Retrouvez le programme détaillé du concours sur : [www.cng.sante.fr](http://www.cng.sante.fr)

### Pour l'épreuve orale d'admission

- Acquérir la méthodologie de l'épreuve orale et adopter la bonne posture pour impressionner favorablement le jury
- Mobiliser des connaissances adaptées aux enjeux actuels du monde contemporain et plus spécifiquement du service public hospitalier
- Construire une vision métier et appréhender le positionnement de l'attaché et/ou du directeur



Coaching personnalisé



Conférences d'actualité, retours d'expériences, etc.



Cycle de classes virtuelles thématiques

## RENSEIGNEMENTS

CLOTHILDE POPPE  
**Responsable pédagogique**  
[clothilde.poppe@cneh.fr](mailto:clothilde.poppe@cneh.fr)  
Tél. 01 41 17 15 45

CATHERINE JOULAIN  
**Assistante formation**  
[catherine.joulain@cneh.fr](mailto:catherine.joulain@cneh.fr)  
Tél. 01 41 17 15 66

## SESSION 2022 - 2023

### DURÉE

**14 jours de présentiel et 8 mois en ligne soit :**

- 12 jours de regroupement à Paris (4 modules de 3 jours) pour la préparation aux épreuves écrites
- Une session intensive de 2 jours dédiée à la préparation de l'épreuve orale en avril ou en mai 2023
- Démarrage de la formation : 5 octobre 2022

### DATES PRÉVISIONNELLES

**La formation se déroule d'octobre 2022 à mai 2023 :**

#### Regroupements présentiels au CNEH à Paris

**Regroupement présentiel n°1 :**  
5, 6 et 7 octobre 2022

**Regroupement présentiel n°2 :**  
30 novembre, 1<sup>er</sup> et 2 décembre 2022

**Regroupement présentiel n°3 :**  
4, 5 et 6 janvier 2023

**Regroupement présentiel n°4 :**  
1<sup>er</sup>, 2 et 3 février 2023

**Préparation à l'épreuve orale :**  
2 jours en avril ou mai 2023

**Session réservée aux candidats admissibles**



## MATIÈRES PRÉPARÉES ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

### Note de synthèse

- Méthodologie de la note de synthèse
- Devoirs en ligne et concours blancs

### Dissertation de culture générale

- Méthodologie de la dissertation
- Apports de connaissances
- Devoirs en ligne et concours blancs

### Droit hospitalier

- Le système de santé français
- L'organisation interne de l'établissement public de santé
- Les personnels de l'établissement public de santé
- Le financement de l'établissement public de santé
- Le statut du malade et l'éthique dans le monde hospitalier
- La responsabilité des établissements de santé et de leurs agents

### Entretien avec le jury (Réf. 1035)

- Méthodologie de l'épreuve orale
- Oraux blancs dans les conditions du concours avec débriefing collectif et recentrage méthodologique
- Coaching individualisé (gestion du stress, gestion de la prise de parole, gestion du temps...)
- Aide à la présentation du parcours professionnel et à l'exposé des motivations



## DEMANDE D'INSCRIPTION (À RENOYER AU CNEH)

**Bulletin d'inscription à retourner accompagné d'un CV détaillé et d'une lettre de motivation adressés à Clothilde Poppe :**  
par courrier : CNEH (Catherine Joulain) - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff  
ou par mail en version scannée à [catherine.joulain@cneh.fr](mailto:catherine.joulain@cneh.fr); programme en ligne : [www.cneh.fr](http://www.cneh.fr), rubrique Concours et Adaptation à l'emploi



### CYCLES PRÉPARATOIRES VISÉS (COCHER)

- DESSMS et DH - Arrêté du 30 décembre 2014  
 DS - Arrêté du 29 septembre 2010  
 AAH - Décret et arrêtés du 04 février 2022

### Profil du candidat

- Interne  3<sup>ème</sup> concours

## CAS SPÉCIFIQUES

- Inscription à titre individuel (règlement en autofinancement)  
Merci de nous contacter
- Tarifs modulaires pour une préparation exclusive en e-learning, sans participation aux regroupements présentiels.

### COORDONNÉES PERSONNELLES (à renseigner obligatoirement)

Mme  M.  
Prénom ..... Nom.....  
Fonction.....  
Adresse personnelle.....  
CP ..... Ville.....  
Téléphone.....  
Téléphone portable (obligatoire).....  
E-mail personnel (obligatoire).....

### PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE

- Autofinancement  Établissement

### MODALITÉS DE RÈGLEMENT

(Possibilité de paiement en plusieurs fois)

- Paiement joint (obligatoirement)  À facturer à l'établissement



### TARIFS NETS DE TAXE 2022-2023 \*

- Préparation aux cycles préparatoires de l'EHESP :  
**AAH, DESSMS et DH, DS**  
14 jours de présentiel (12j + 2j d'oraux) et 8 mois en ligne  
Réf. 2005 + Réf. 1035 **2 700 €**
- Préparation à l'oral des cycles préparatoires de l'EHESP :  
**AAH, DESSMS et DH, DS**  
2 jours à Paris en avril ou mai 2023  
Réf. 1035 **500 €**  
**Session réservée aux candidats admissibles.**

### COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Établissement.....  
Fonction.....Service/Pôle.....  
Adresse professionnelle.....  
CP ..... Ville.....  
Téléphone.....  
E-mail professionnel.....

### RESPONSABLE FORMATION

Mme  M.  
Prénom ..... Nom.....  
Téléphone.....  
E-mail.....  
Fonction.....

### FACTURATION SUR CHORUS PRO

SIRET de l'établissement (14 chiffres) | | | | | | | | | | | | | | | |  
Code Service Chorus (SE).....  
Numéro d'Engagement Juridique (EJ).....

Date	Signature et cachet
<p>Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge financière en cas d'autofinancement.</p>	

\*Dans le cadre du pack épreuves écrites et orales, les sessions de préparation aux oraux ne sont pas remboursées en cas de non-admissibilité à l'issue des épreuves écrites  
Toute formation commencée est due dans son intégralité

E-LEARNING

 présentiel  
distanciel

RÉF. 1449

Nos partenaires



CONCOURS VISÉ : ADJOINT DES CADRES HOSPITALIERS (ACH)

 OBJECTIFS**Pour les épreuves du concours**

- Acquérir la méthodologie du cas pratique sur dossier pour les internes et de la mise en situation à l'oral pour les externes
- Acquérir les connaissances théoriques requises en droit hospitalier et en droit public, conformément au programme de l'arrêté du concours d'ACH (arrêté du 27 septembre 2012)

**Pour l'épreuve orale d'admission**

- Acquérir une bonne connaissance des attendus du jury dans les épreuves orales et adopter la bonne posture pour impressionner favorablement le jury

 MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

1. **Accès à une plateforme d'enseignement en ligne**, parcours e-learning sur extranet, banque de données de savoirs, bibliographies, méthodologies rédactionnelles.
2. **Production de devoirs en ligne avec 2 entraînements** à périodicité régulière pour le cas pratique et les questions à réponses courtes, correction personnalisée par l'enseignant du dispositif et mise à disposition d'éléments de correction.
3. **Accompagnement personnalisé tout au long de la préparation.**

 LES « PLUS »  
DE LA PRÉPARATION CONCOURS  
DU CNEH EN E-LEARNING

- Les participants sont acteurs de leur formation. Chaque candidat dispose d'un parcours pédagogique lui permettant de préparer le concours en autonomie.

## SESSION 2022-2023

## DURÉE

**8 jours de regroupement et 6 mois en ligne**

- Des devoirs à rendre tout au long de la formation
- Un accompagnement individualisé avec un suivi à distance par des intervenants experts
- Une préparation intensive et sur-mesure aux épreuves orales

## DATES PRÉVISIONNELLES

**La formation se déroule de mai 2022 à septembre 2023 :****Regroupements en classe virtuelle en mai et juin et en présentiel au CNEH en septembre****Session 2022****Regroupement en classe virtuelle n°1 : 9 et 10 mai 2022****Regroupement en classe virtuelle n°2 : 27, 28 et 29 juin 2022****Regroupement présentiel n°3 : 7, 8 et 9 septembre 2022****Session 2023****Regroupement classe virtuelle n°1 : 11 et 12 mai 2023****Regroupement classe virtuelle n°2 : 21, 22 et 23 juin 2023****Regroupement présentiel n°3 : 6, 7 et 8 septembre 2023**

Coaching personnalisé



Cycle de classes virtuelles thématiques

## RENSEIGNEMENTS

CLOTHILDE POPPE  
**Responsable pédagogique**  
clothilde.poppe@cneh.fr  
Tél. 01 41 17 15 45CATHERINE JOULAIN  
**Assistante formation**  
catherine.joulain@cneh.fr  
Tél. 01 41 17 15 66



MATIÈRES PRÉPARÉES ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

**Question à réponse courte**

- Institution, action administrative et organisation administrative(droit public)
- Organisation du système de santé et organisation et fonctionnement des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux (droit hospitalier)

**Epreuve du cas pratique**

- Branche administrative ou Branche économique, finances et logistique

**Préparation à l'oral**

- Méthodologie
- Exercice de mise en situation
- Accompagnement à la constitution du dossier RAEP



DEMANDE D'INSCRIPTION (À RENOYER AU CNEH)

Bulletin d'inscription à retourner accompagné d'un CV détaillé et d'une lettre de motivation adressés à Clothilde Poppe :

par courrier : CNEH (Catherine Joulain) - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff

ou par mail en version scannée à catherine.joulain@cneh.fr ; programme en ligne : www.cneh.fr, rubrique Concours et Adaptation à l'emploi

**COORDONNÉES PERSONNELLES (à renseigner obligatoirement)**

Mme  M.

Prénom ..... Nom.....

Fonction. ....

Adresse personnelle. ....

CP ..... Ville .....

Téléphone .....

Téléphone portable (obligatoire) .....

E-mail personnel (obligatoire) .....

**PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE**

Autofinancement  Établissement

**MODALITÉS DE RÈGLEMENT**

Paiement joint (obligatoirement)  À facturer à l'établissement

**Profil du candidat**

Interne  Externe

**Branche choisie**

- Gestion administrative générale
- Gestion économique, finances et logistique

**Session choisie**

2022  2023



TARIFS NETS DE TAXE 2022-2023\*

Préparation au concours Adjoint des cadres hospitaliers

Épreuves écrites et orales - Réf. 1449

1 800 €

**Formation sur site**

La formation "Préparation au concours d'ACH peut être effectuée dans votre établissement en fonction de vos besoins et de votre calendrier.

**COORDONNÉES PROFESSIONNELLES**

Établissement.....

Fonction .....Service/Pôle.....

Adresse professionnelle.....

CP ..... Ville .....

Téléphone .....

E-mail professionnel.....

**RESPONSABLE FORMATION**

Mme  M.

Prénom ..... Nom.....

Téléphone .....

E-mail .....

Fonction.....

**FACTURATION SUR CHORUS PRO**

SIRET de l'établissement (14 chiffres) | | | | | | | | | | | | | | | |

Code Service Chorus (SE) .....

Numéro d'Engagement Juridique (EJ) .....

**CAS SPÉCIFIQUES**

- Inscription à titre individuel (règlement en autofinancement)  
Merci de nous contacter

Date ..... Signature et cachet .....

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge financière en cas d'autofinancement.

\*Toute formation commencée est dûe dans son intégralité





# PRÉPARATION AU CONCOURS D'ADJOINT DES CADRES HOSPITALIERS (ACH) *Session d'actualisation*

E-LEARNING

+ distanciel

RÉF. 4003

Nos partenaires



CONCOURS VISÉ : ADJOINT DES CADRES HOSPITALIERS (ACH)

## ✓ OBJECTIFS

### Pour l'épreuve écrite d'admissibilité

- Rappel de la méthodologie du cas pratique sur dossier pour les internes et de la mise en situation à l'orale pour les externes.
- Mise à jour des connaissances théoriques requises en droit hospitalier et en droit public, conformément au programme de l'arrêté du concours d'ACH (arrêté du 27 septembre 2012).

## ! MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

1. **Accès à une plateforme d'enseignement en ligne**, parcours e-learning sur extranet, banque de données de savoirs, bibliographies, méthodologies rédactionnelles.
2. **Production d'un nouveau concours blanc** en regroupement avec une cas pratique et des questions à réponses courtes, correction personnalisée par l'enseignant du dispositif et mise à disposition d'éléments de correction.
3. **Accompagnement personnalisé tout au long de la préparation.**

## + LES « PLUS » DE LA PRÉPARATION CONCOURS DU CNEH EN E-LEARNING

- Les participants sont acteurs de leur formation. Chaque candidat dispose d'un parcours pédagogique lui permettant de préparer le concours en autonomie.

## SESSION 2023

### DURÉE

#### 3 jours de regroupement et 1 mois en ligne

- Un point d'actualité dans les 3 domaines principaux : droit hospitalier, droit public et gestion administrative
- Un accompagnement individualisé avec un suivi à distance par des intervenants experts

### DATES PRÉVISIONNELLES

La formation se déroule du 13 au 15 mars, avec une mise en ligne du 13 mars au 15 avril 2023 :

#### Regroupements en classe virtuelle

#### Session 2023

Regroupement : 13, 14 et 15 mars 2023



Coaching personnalisé



Cycle de classes virtuelles thématiques

## RENSEIGNEMENTS

CLOTHILDE POPPE  
**Responsable pédagogique**  
clothilde.poppe@cneh.fr  
Tél. 01 41 17 15 45

CATHERINE JOULAIN  
**Assistante formation**  
catherine.joulain@cneh.fr  
Tél. 01 41 17 15 66



## MATIÈRES PRÉPARÉES ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

**Droit public**

- Mise à jour
- Institution, action administrative et organisation administrative

**Droit hospitalier**

- Mise à jour
- Organisation du système de santé et organisation et fonctionnement des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux

**Epreuve du cas pratique**

- Branche administrative ou Branche économique, finances et logistique

**Préparation à l'oral**

- Rappel de la méthodologie
- Exercice de mise en situation



## DEMANDE D'INSCRIPTION (À RENVOYER AU CNEH)

**Bulletin d'inscription à retourner accompagné d'un CV détaillé et d'une lettre de motivation adressés à Clothilde Poppe :**

par courrier : CNEH (Catherine Joulain) - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff

ou par mail en version scannée à [catherine.joulain@cneh.fr](mailto:catherine.joulain@cneh.fr) ; programme en ligne : [www.cneh.fr](http://www.cneh.fr), rubrique Concours et Adaptation à l'emploi

**COORDONNÉES PERSONNELLES** (à renseigner obligatoirement)

Mme  M.

Prénom ..... Nom.....

Fonction.....

Adresse personnelle.....

CP ..... Ville .....

Téléphone .....

Téléphone portable (obligatoire).....

E-mail personnel (obligatoire).....

**PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE**

Autofinancement  Établissement

**MODALITÉS DE RÈGLEMENT**

Paiement joint (obligatoirement)  À facturer à l'établissement

**Profil du candidat**

Interne  Externe

**Branche choisie**

- Gestion administrative générale
- Gestion économique, finances et logistique

**COORDONNÉES PROFESSIONNELLES**

Établissement.....

Fonction .....Service/Pôle.....

Adresse professionnelle.....

CP ..... Ville .....

Téléphone .....

E-mail professionnel.....

**RESPONSABLE FORMATION**

Mme  M.

Prénom ..... Nom.....

Téléphone .....

E-mail .....

Fonction.....

**FACTURATION SUR CHORUS PRO**

SIRET de l'établissement (14 chiffres)

Code Service Chorus (SE) .....

Numéro d'Engagement Juridique (EJ) .....

**CAS SPÉCIFIQUES**

- Inscription à titre individuel (règlement en autofinancement)  
Merci de nous contacter



## TARIFS NETS DE TAXE 2022-2023\*

**Préparation au concours Adjoint des cadres hospitaliers**

Épreuves écrites et orales - Réf. 1449

**480 €**

**Formation sur site**

La formation "Préparation au concours d'ACH peut être effectuée dans votre établissement en fonction de vos besoins et de votre calendrier.

Date

Signature et cachet

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge financière en cas d'autofinancement.

\* Toute formation commencée est dûe dans son intégralité



# PRÉPARATIONS AUX ORAUX

*Choisissez l'école de référence !*



# PRÉPAREZ VOS ORAUX AVEC LE CNEH ! VOUS ÊTES ADMISSIBLE ? METTEZ TOUTES LES CHANCES DE VOTRE CÔTÉ EN CHOISISANT L'ÉCOLE DE RÉFÉRENCE

*Plus de 85% : c'est le taux de réussite aux oraux des candidats préparés par le CNEH !*

## LES ORAUX PRÉPARÉS : CONCOURS

- Directeur d'hôpital (DH)
- Directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social (DESSMS)
- Directeur des soins (DS)
- Inspecteur de l'action sanitaire et sociale (IASS) **Nouveau !**
- Attaché d'administration hospitalière (AAH)
- Cycles préparatoires de l'EHESP (pré-concours) : AAH, DESSMS & DH, DS

## LES AVANTAGES DE PRÉPARER VOS ORAUX AU CNEH :



Choisissez l'école de référence, experte de la préparation aux concours du secteur public hospitalier



Privilégiez une équipe pédagogique composée d'enseignants expérimentés, de spécialistes des concours administratifs, d'anciens jurés de concours et de directeurs (DH et DESSMS)



Bénéficiez d'un tutorat individualisé associé à un coaching collectif



Croisez l'aide méthodologique à des outils de réflexion variés :

- méthodologie de l'épreuve orale
- mobilisation des connaissances sur des thèmes d'actualité
- actualisation des savoirs relatifs à chaque matière technique
- aide à la présentation du parcours professionnel et à l'exposé des motivations
- retours d'expérience d'anciens jurés de concours et/ou élèves de l'EHESP

Toutes les informations sont disponibles sur [WWW.CNEH.FR](http://WWW.CNEH.FR) rubrique « Concours et adaptation à l'emploi ».

N'hésitez pas à nous contacter : nous vous aiderons à déterminer les formations ainsi que les options les mieux adaptées à votre projet !



# PRÉPARATION AUX ORAUX 2022 DES CONCOURS DESSMS ET DH



## PRÉPARATION ORAUX



RÉF. 205

Nos partenaires



ORAUX

SESSION INTENSIVE POUR VOTRE PRÉPARATION AUX ÉPREUVES ORALES 2022 DES CONCOURS  
- DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT SANITAIRE, SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL (DESSMS)  
- DIRECTEURS D'HÔPITAL (DH)

Session de formation également ouverte aux candidats admissibles au **Tour Extérieur DESSMS et DH** (Voir fiche catalogue Référence 2401 Page 13).

SESSION 2022  
Une préparation intensive  
aux épreuves orales sur 6 jours à Paris

### ! MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- 1. Méthodologie de l'épreuve orale**
- 2. Simulations de jury et entraînements** en culture générale, matières techniques et langues vivantes, avec débriefing collectif et recentrage méthodologique
- 3. Aide à la mobilisation des connaissances** sur l'actualité sanitaire, sociale et médico-sociale et sensibilisation aux thèmes d'actualité
- 4. Coaching collectif et tutorat individualisé** : gestion du stress, gestion de la prise de parole, gestion du temps...
- 5. Préparation à la posture** : adopter un positionnement de directeur et s'en approprier les fondements

#### REGROUPEMENT 1

**2 jours - 15 et 16 septembre 2022**

- Méthodologie de l'épreuve orale
- Retours d'expérience d'anciens jurés de concours et/ou d'élèves-directeurs de l'EHESP
- Mobilisation des connaissances sur les thèmes d'actualité
- Gestion du stress, gestion de la prise de parole en public, gestion du temps

#### REGROUPEMENT 2

**4 jours entre le 19 et le 23 septembre 2022**

- 2 jours : entretien avec le jury - Grand oral
- 1 jour : oral de matière technique
- 1 jour : oral de langue vivante
  - Oraux blancs dans les conditions du concours avec débriefing collectif et recentrage méthodologique
  - Actualisation des connaissances dans chaque matière

### RENSEIGNEMENTS

CÉLINE LIMOUZY  
**Directrice du pôle Concours et Adaptation à l'emploi**  
Directeur d'hôpital  
celine.limouzy@cneh.fr  
Tél. 06 71 64 65 90

CATHERINE JOULAIN  
**Assistante formation**  
catherine.joulain@cneh.fr  
Tél. 01 41 17 15 66



Coaching personnalisé



Conférences d'actualité, retours d'expériences, etc.



DEMANDE D'INSCRIPTION (À RENOYER AU CNEH)

Bulletin d'inscription à retourner accompagné d'un CV détaillé à Céline Limouzy :

par courrier : CNEH (Catherine Joulain) - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff

ou par mail en version scannée à catherine.joulain@cneh.fr ; programme en ligne : www.cneh.fr, rubrique Concours et Adaptation à l'emploi



CHOIX DES MATIÈRES POUR  
LES ÉPREUVES ORALES :

Concours pour le(s)quel(s) vous êtes  
admissible

DESSMS  DH

Autres : \_\_\_\_\_

Profil du candidat

Externe  Interne  3<sup>ème</sup> concours

Légende :

DHosp = Droit hospitalier

DHosp et DESMS = Droit hospitalier et droit  
des établissements sociaux et médico-sociaux

DPU = Droit public

ECO = Sciences économiques

FiPu = Finances publiques

GeFi = Gestion financière et comptable des  
entreprises

LSS et AS = Législation de sécurité sociale  
et d'aide sociale

SP = Santé publique

Cocher	Concours visé(s)	Épreuves des concours	Choix des matières orales d'admission	
<input type="checkbox"/>	DESSMS	Arrêté du 29 novembre 2012  3 épreuves orales obligatoires  Épreuves facultatives (précisez) :	3 épreuves orales : <input checked="" type="checkbox"/> Entretien avec le jury <input checked="" type="checkbox"/> 1 matière technique (1 case à cocher)*  <input type="checkbox"/> DPU* <input type="checkbox"/> DHosp et DESMS <input type="checkbox"/> ECO* <input type="checkbox"/> FiPu <input type="checkbox"/> SP* <input type="checkbox"/> GeFi* <input type="checkbox"/> LSS et AS	<input checked="" type="checkbox"/> 1 langue vivante obligatoire (1 case à cocher) <input type="checkbox"/> Allemand* <input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Espagnol
<input type="checkbox"/>	DH	Arrêté du 29 novembre 2012  3 épreuves orales obligatoires  Épreuves facultatives (précisez) :	3 épreuves orales : <input checked="" type="checkbox"/> Entretien avec le jury <input checked="" type="checkbox"/> 1 matière technique (1 case à cocher)*  <input type="checkbox"/> DPU* <input type="checkbox"/> DHosp <input type="checkbox"/> ECO* <input type="checkbox"/> FiPu <input type="checkbox"/> SP* <input type="checkbox"/> GeFi* <input type="checkbox"/> LSS et AS	<input checked="" type="checkbox"/> 1 langue vivante obligatoire (1 case à cocher) <input type="checkbox"/> Allemand* <input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Espagnol
<input type="checkbox"/>	Autre(s) à préciser :			

\* sous réserve d'un nombre minimum d'inscrits

COORDONNÉES PERSONNELLES (à renseigner obligatoirement)

Mme  M.

Prénom ..... Nom.....

Fonction.....

Adresse personnelle.....

CP ..... Ville .....

Téléphone .....

Téléphone portable (obligatoire).....

E-mail personnel (obligatoire).....

COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Établissement.....

Fonction ..... Service/Pôle.....

Adresse professionnelle.....

CP ..... Ville .....

Téléphone .....

E-mail professionnel.....

RESPONSABLE FORMATION

Mme  M.

Prénom ..... Nom.....

Téléphone .....

E-mail.....

Fonction.....



TARIFS NETS DE TAXE 2022 \*

Préparation aux oraux des concours DESSMS et DH  
6 jours à Paris (2 jours + 4 jours) - Réf.205  
Session réservée aux candidats admissibles

900 €

CAS SPÉCIFIQUES

- Inscription à titre individuel (règlement en autofinancement)  
Merci de nous contacter
- Tarifs spécifiques pour les candidats admissibles au tour extérieur DESSMS et DH
- Tarifs modulaires pour une participation uniquement à l'une ou l'autre des sessions

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE

Autofinancement  Établissement

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Paiement joint (obligatoirement)  À facturer à l'établissement

FACTURATION SUR CHORUS PRO

SIRET de l'établissement (14 chiffres) | | | | | | | | | | | | | | | |

Code Service Chorus (SE) .....

Numéro d'Engagement Juridique (EJ) .....

Date

Signature et cachet



Organisme de formation : 11 92 1585 192  
Qualiopi : N°2021/92714.1

\*Toute formation commencée est dûe dans son intégralité

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge financière en cas d'autofinancement.

# PRÉPARATION AUX ORAUX 2022 DU CONCOURS DS



## PRÉPARATION ORAUX



RÉF. 905

Nos partenaires



SESSION INTENSIVE POUR VOTRE PRÉPARATION AUX ÉPREUVES ORALES 2022  
DU CONCOURS DIRECTEUR DES SOINS

### ! MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- 1. Méthodologie de l'épreuve orale**
- 2. Simulations de jury et entraînements** pour les trois épreuves orales obligatoires, avec débriefing collectif et recentrage méthodologique
- 3. Aide à la mobilisation des connaissances** sur l'actualité sanitaire, sociale et médico-sociale et sensibilisation aux thèmes d'actualité
- 4. Coaching collectif et tutorat individualisé** : gestion du stress, gestion de la prise de parole en public, gestion du temps...
- 5. Préparation à la posture** : adopter un positionnement de directeur des soins et s'en approprier les fondements



Coaching personnalisé



Conférences d'actualité, retours d'expériences, etc.

SESSION 2022  
Une préparation intensive  
aux épreuves orales sur 5 jours à Paris

#### REGROUPEMENTS 1 ET 2

**3 jours - 28, 29 et 30 septembre 2022**  
**2 jours - 6 et 7 octobre 2022**

- Méthodologie de l'épreuve orale
- Retours d'expérience d'anciens jurés de concours et/ou d'élèves-directeur des soins de l'EHESP
- Mobilisation des connaissances sur les thèmes d'actualité
- Gestion du stress, gestion de la prise de parole, gestion du temps
- Oraux blancs dans les conditions du concours avec débriefing collectif et recentrage méthodologique
- Actualisation des connaissances dans chaque matière

#### Préparation aux 3 épreuves orales du concours :

- Entretien avec le jury sur la base du dossier professionnel
- Oral de droit hospitalier
- Oral de management et gestion hospitalière et/ou soins et santé publique

### RENSEIGNEMENTS

CÉLINE LIMOUZY  
**Directrice du pôle Concours  
et Adaptation à l'emploi**  
Directeur d'hôpital  
celine.limouzy@cneh.fr  
Tél. 06 71 64 65 90

VÉRONIQUE DELÉTANG  
**Assistante formation**  
veronique.deletang@cneh.fr  
Tél. 01 41 17 15 78



DEMANDE D'INSCRIPTION (À RENVoyer AU CNEH)

Bulletin d'inscription à retourner accompagné d'un CV détaillé à Céline Limouzy :  
par courrier : CNEH (Véronique Delétang) - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff  
ou par mail en version scannée à veronique.deletang@cneh.fr ; programme en ligne : www.cneh.fr, rubrique Concours et Adaptation à l'emploi



CHOIX DES MATIÈRES POUR  
LES ÉPREUVES ORALES :

Concours pour le(s)quel(s) vous êtes  
admissible

- DS  
 Autres : .....

Profil du candidat

- Externe  Interne

Cocher	Concours visé(s)	Épreuves des concours	Matières orales d'admission
<input type="checkbox"/>	DS	Arrêté du 15 avril 2011 3 épreuves orales obligatoires	3 épreuves orales : <input checked="" type="checkbox"/> Entretien avec le jury sur la base du dossier professionnel <input checked="" type="checkbox"/> Oral de droit hospitalier <input checked="" type="checkbox"/> Oral de management et gestion hospitalière et/ou soins et santé publique
<input type="checkbox"/>	Autre(s) à préciser :		

COORDONNÉES PERSONNELLES (à renseigner obligatoirement)

- Mme  M.

Prénom ..... Nom.....  
Fonction.....  
.....  
Adresse personnelle.....  
CP ..... Ville.....  
Téléphone.....  
Téléphone portable (obligatoire).....  
E-mail personnel (obligatoire).....

COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Établissement.....  
Fonction .....Service/Pôle.....  
Adresse professionnelle.....  
CP ..... Ville.....  
Téléphone.....  
E-mail professionnel.....

RESPONSABLE FORMATION

- Mme  M.

Prénom ..... Nom.....  
Téléphone.....  
E-mail.....  
Fonction.....

\*Toute formation commencée est due dans son intégralité



TARIFS NETS DE TAXE 2022 \*

- Préparation aux oraux du concours DS  
5 jours à Paris (3 jours + 2 jours) - Réf. 905  
Session réservée aux candidats admissibles **850 €**

CAS SPÉCIFIQUES

- Inscription à titre individuel (règlement en autofinancement)  
Merci de nous contacter
- Tarifs modulaires pour une participation uniquement à l'une ou l'autre des sessions

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE

- Autofinancement  Établissement

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

- Paiement joint (obligatoirement)  À facturer à l'établissement

FACTURATION SUR CHORUS PRO

SIRET de l'établissement (14 chiffres) | | | | | | | | | | | | | | | |  
Code Service Chorus (SE) .....  
Numéro d'Engagement Juridique (EJ) .....

Date	Signature et cachet
<p>Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge financière en cas d'autofinancement.</p>	



NOUVEAU !

# PRÉPARATION AUX ORAUX 2022 DU CONCOURS IASS



PRÉPARATION ORAUX



RÉF. 1456

Nos partenaires



ORAUX

SESSION INTENSIVE POUR VOTRE PRÉPARATION AUX ÉPREUVES ORALES 2022  
DU CONCOURS IASS

## ! MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- 1. Méthodologie de l'épreuve orale**
- 2. Simulations de jury et entraînements** pour les deux épreuves orales obligatoires, avec débriefing collectif et recentrage méthodologique
- 3. Aide à la mobilisation des connaissances** sur l'actualité sanitaire, sociale et médico-sociale et sensibilisation aux thèmes d'actualité
- 4. Coaching collectif et tutorat individualisé** : gestion du stress, gestion de la prise de parole, gestion du temps...
- 5. Aide à la présentation** du parcours professionnel et à l'exposé des motivations
- 6. Préparation à la posture** : adopter un positionnement d'inspecteur et s'en approprier les fondements

SESSION 2022  
Une préparation intensive  
aux épreuves orales sur 3 jours à Paris

**La préparation aux oraux 2022 du concours IASS avec le CNEH, c'est :**

- Une préparation intensive et sur-mesure aux deux épreuves orales du concours
- Du coaching collectif associé à du tutorat individualisé
- L'offre de référence la plus complète du secteur

### PROGRAMME

**3 jours - 5, 6 et 7 octobre 2022**

- Méthodologie de l'épreuve orale
- Retours d'expériences d'anciens jurés de concours et/ou d'élèves-inspecteurs de l'EHESP
- Mobilisation des connaissances sur les thèmes d'actualité
- Gestion du stress, gestion de la prise de parole en public, gestion du temps...
- Oraux blancs dans les conditions du concours avec débriefing collectif et recentrage méthodologique

**Préparation aux 2 épreuves orales du concours :**

- Entretien avec le jury - Grand oral
- Oral d'anglais

## RENSEIGNEMENTS

CÉLINE LIMOUZY  
**Directrice du pôle Concours  
et Adaptation à l'emploi**  
Directeur d'hôpital  
celine.limouzy@cneh.fr  
Tél. 06 71 64 65 90

CATHERINE JOULAIN  
**Assistante formation**  
catherine.joulain@cneh.fr  
Tél. 01 41 17 15 66



Coaching personnalisé



Conférences d'actualité,  
retours d'expériences, etc.



DEMANDE D'INSCRIPTION (À RENOYER AU CNEH)

Bulletin d'inscription à retourner accompagné d'un CV détaillé à Céline Limouzy :

par courrier : CNEH (Catherine Joulain) - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff

ou par mail en version scannée à catherine.joulain@cneh.fr ; programme en ligne : www.cneh.fr, rubrique Concours et Adaptation à l'emploi



CHOIX DES MATIÈRES POUR  
LES ÉPREUVES ORALES :

Concours pour le(s)quel(s) vous êtes  
admissible

IASS

Autres : .....

Profil du candidat

Externe  Interne  3<sup>ème</sup> concours

Cocher	Concours visé(s)	Épreuves des concours	Matières orales d'admission
<input type="checkbox"/>	IASS	Arrêté du 20 avril 2016  2 épreuves orales obligatoires	2 épreuves orales : <input checked="" type="checkbox"/> Entretien avec le jury <input checked="" type="checkbox"/> Oral d'anglais
<input type="checkbox"/>	Autre(s) à préciser :		

COORDONNÉES PERSONNELLES (à renseigner obligatoirement)

Mme  M.

Prénom ..... Nom.....

Fonction. ....

Adresse personnelle.....

CP ..... Ville.....

Téléphone.....

Téléphone portable (obligatoire).....

E-mail personnel (obligatoire).....

COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Établissement.....

Fonction .....Service/Pôle.....

Adresse professionnelle.....

CP ..... Ville.....

Téléphone.....

E-mail professionnel.....

RESPONSABLE FORMATION

Mme  M.

Prénom ..... Nom.....

Téléphone.....

E-mail.....

Fonction.....



TARIFS NETS DE TAXE 2022 \*

Préparation aux oraux du concours IASS

3 jours à Paris - Réf. 1456

Session réservée aux candidats admissibles

550 €

CAS SPÉCIFIQUES

- Inscription à titre individuel (règlement en autofinancement)  
Merci de nous contacter

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE

Autofinancement  Établissement

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Paiement joint (obligatoirement)  À facturer à l'établissement

FACTURATION SUR CHORUS PRO

SIRET de l'établissement (14 chiffres) | | | | | | | | | | | | | | | |

Code Service Chorus (SE) .....

Numéro d'Engagement Juridique (EJ) .....

Date

Signature et cachet

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge financière en cas d'autofinancement.

\*Toute formation commencée est due dans son intégralité

# PRÉPARATION AUX ORAUX 2022 DU CONCOURS AAH



## PRÉPARATION ORAUX



RÉF. 2000

Nos partenaires



SESSION INTENSIVE POUR VOTRE PRÉPARATION AUX ÉPREUVES ORALES 2022  
DU CONCOURS AAH

## ! MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

1. **Méthodologie de l'épreuve orale**
2. **Simulations de jury et entraînements** en culture générale, matières techniques et langues vivantes, avec débriefing collectif et recentrage méthodologique
3. **Aide à la mobilisation des connaissances** sur l'actualité sanitaire, sociale et médico-sociale et sensibilisation aux thèmes d'actualité
4. **Coaching collectif et tutorat individualisé** : gestion du stress, gestion de la prise de parole, gestion du temps...
5. **Préparation à la posture** : adopter un positionnement d'attaché et s'en approprier les fondements

SESSION 2022  
Une préparation intensive  
aux épreuves orales sur 6 jours à Paris

### REGROUPEMENT 1

1 jour - 23 septembre 2022

- Méthodologie de l'épreuve orale
- Retours d'expérience d'anciens jurés de concours et/ou d'élèves-attachés de l'EHESP
- Mobilisation des connaissances sur les thèmes d'actualité
- Gestion du stress, gestion de la prise de parole en public, gestion du temps

### REGROUPEMENT 2

4 jours - 26, 27, 28 et 29 septembre 2022

- 2 jours : entretien avec le jury
- 1 jour : oral de matière technique
- 1 jour : oral de langue vivante
- Oraux blancs dans les conditions du concours avec débriefing collectif et recentrage méthodologique
- Actualisation des connaissances dans chaque matière

## RENSEIGNEMENTS

CÉLINE LIMOUZY  
**Directrice du pôle Concours  
et Adaptation à l'emploi**  
Directeur d'hôpital  
celine.limouzy@cneh.fr  
Tél. 06 71 64 65 90

CATHERINE JOULAIN  
**Assistante formation**  
catherine.joulain@cneh.fr  
Tél. 01 41 17 15 66



Coaching personnalisé



Conférences d'actualité,  
retours d'expériences, etc.



DEMANDE D'INSCRIPTION (À RENOYER AU CNEH)

Bulletin d'inscription à retourner accompagné d'un CV détaillé à Céline Limouzy :

par courrier : CNEH (Catherine Joulain) - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff

ou par mail en version scannée à catherine.joulain@cneh.fr ; programme en ligne : www.cneh.fr, rubrique Concours et Adaptation à l'emploi



CHOIX DES MATIÈRES POUR  
LES ÉPREUVES ORALES :

Concours pour le(s)quel(s) vous êtes  
admissible

AAH

Autres : \_\_\_\_\_

Profil du candidat

Externe  Interne  3<sup>ème</sup> concours

Cocher	Concours visé(s)	Épreuves des concours	Choix des matières orales d'admission
<input type="checkbox"/>	AAH	Arrêté du 15 février 2012 et arrêté du 30 janvier 2015  3 épreuves orales obligatoires  Épreuves facultatives (précisez) : _____	3 épreuves orales : <input checked="" type="checkbox"/> Entretien avec le jury <input checked="" type="checkbox"/> 1 matière technique (1 case à cocher)* <input type="checkbox"/> DPU* <input type="checkbox"/> DHosp <input type="checkbox"/> ECO* <input type="checkbox"/> FiPu <input type="checkbox"/> LSS et AS  <input checked="" type="checkbox"/> 1 langue vivante obligatoire (1 case à cocher) <input type="checkbox"/> Allemand* <input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Espagnol
<input type="checkbox"/>	Autre(s) à préciser :		

\* sous réserve d'un nombre minimum d'inscrits

Légende :

DHosp = Droit hospitalier

DPU = Droit public

ECO = Sciences économiques

FiPu = Finances publiques

LSS et AS = Législation de sécurité sociale et d'aide sociale

COORDONNÉES PERSONNELLES (à renseigner obligatoirement)

Mme  M.

Prénom ..... Nom.....

Fonction.....

Adresse personnelle.....

CP ..... Ville.....

Téléphone.....

Téléphone portable (obligatoire).....

E-mail personnel (obligatoire).....

COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Établissement.....

Fonction.....Service/Pôle.....

Adresse professionnelle.....

CP ..... Ville.....

Téléphone.....

E-mail professionnel.....

RESPONSABLE FORMATION

Mme  M.

Prénom ..... Nom.....

Téléphone.....

E-mail.....

Fonction.....



TARIFS NETS DE TAXE 2022 \*

Préparation aux oraux du concours AAH

5 jours à Paris (1 jours puis 4 jours) - Réf. 2000

Session réservée aux candidats admissibles

800 €

CAS SPÉCIFIQUES

- Inscription à titre individuel (règlement en autofinancement) Merci de nous contacter
- Tarifs modulaires pour une participation uniquement à l'une ou l'autre des sessions

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE

Autofinancement  Établissement

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Paiement joint (obligatoirement)  À facturer à l'établissement

FACTURATION SUR CHORUS PRO

SIRET de l'établissement (14 chiffres) | | | | | | | | | | | | | | | |

Code Service Chorus (SE).....

Numéro d'Engagement Juridique (EJ).....

Date

Signature et cachet

\*Toute formation commencée est due dans son intégralité

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge financière en cas d'autofinancement.



# PRÉPARATION AUX ORAUX 2023 DES CYCLES PRÉPARATOIRES DE L'EHESP : AAH, DESSMS ET DH, DS



## PRÉPARATION ORAUX



RÉF. 1035

Nos partenaires



SESSION INTENSIVE POUR VOTRE PRÉPARATION AUX ÉPREUVES ORALES 2023  
DES CYCLES PRÉPARATOIRES DE L'EHESP (PRÉ-CONCOURS) : AAH, DESSMS ET DH, DS



## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- 1. Méthodologie de l'épreuve orale**
- 2. Simulations de jury et entraînements** dans les conditions de l'épreuve, avec débriefing collectif et recentrage méthodologique
- 3. Aide à la mobilisation des connaissances** sur l'actualité sanitaire, sociale et médico-sociale et sensibilisation aux thèmes d'actualité
- 4. Coaching collectif et tutorat individualisé** : gestion du stress, gestion de la prise de parole, gestion du temps...
- 5. Aide à la présentation du parcours professionnel** et à l'exposé des motivations
- 6. Préparation à la posture** : adopter un positionnement d'attaché et/ou de directeur et s'en approprier les fondements

## SESSION 2023

Une préparation intensive  
aux épreuves orales sur 2 jours à Paris

**La préparation aux oraux 2023 des cycles préparatoires de l'EHESP avec le CNEH, c'est :**

- Une préparation intensive et sur-mesure à l'épreuve orale
- Du coaching collectif associé à du tutorat individualisé
- L'offre de référence la plus complète du secteur

## PROGRAMME

**2 jours en avril ou mai 2023 - Dates à confirmer**

- Méthodologie de l'épreuve orale
- Oraux blancs dans les conditions du concours avec débriefing collectif et recentrage méthodologique
- Mobilisation des connaissances sur les thèmes d'actualité
- Coaching individualisé, gestion du stress, gestion de la prise de parole en public, gestion du temps...
- Aide à la présentation du parcours professionnel et à l'exposé des motivations

## RENSEIGNEMENTS

CLOTHILDE POPPE  
**Responsable pédagogique**  
clothilde.poppe@cneh.fr  
Tél. 01 41 17 15 45

CATHERINE JOULAIN  
**Assistante formation**  
catherine.joulain@cneh.fr  
Tél. 01 41 17 15 66



Coaching personnalisé



Conférences d'actualité,  
retours d'expériences, etc.



DEMANDE D'INSCRIPTION (À RENOYER AU CNEH)

Bulletin d'inscription à retourner accompagné d'un CV détaillé à Clothilde Poppe :

par courrier : CNEH (Catherine Joulain) - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff

ou par mail en version scannée à catherine.joulain@cneh.fr ; programme en ligne : www.cneh.fr, rubrique Concours et Adaptation à l'emploi



CHOIX DES MATIÈRES POUR  
LES ÉPREUVES ORALES :

Cycles préparatoires pour le(s)quel(s)  
vous êtes admissible

- AAH
- DESSMS et DH
- DS
- Autres : \_\_\_\_\_

Profil du candidat

- Interne
- 3<sup>ème</sup> concours

Cocher	Pré-concours visé(s)	Épreuves des concours	Matière orale d'admission
<input type="checkbox"/>	AAH	Décret et arrêtés du 04 février 2022  1 épreuve orale obligatoire	1 épreuve orale : <input checked="" type="checkbox"/> Entretien avec le jury
<input type="checkbox"/>	DESSMS et DH	Arrêté du 30 décembre 2014  1 épreuve orale obligatoire	1 épreuve orale : <input checked="" type="checkbox"/> Entretien avec le jury
<input type="checkbox"/>	DS	Arrêté du 29 septembre 2010  1 épreuve orale obligatoire	1 épreuve orale : <input checked="" type="checkbox"/> Entretien avec le jury
<input type="checkbox"/>	Autre(s) à préciser :		

COORDONNÉES PERSONNELLES (à renseigner obligatoirement)

- Mme  M.

Prénom ..... Nom.....

Fonction. ....

Adresse personnelle.....

CP ..... Ville .....

Téléphone .....

Téléphone portable (obligatoire).....

E-mail personnel (obligatoire).....

COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Établissement.....

Fonction .....Service/Pôle.....

Adresse professionnelle.....

CP ..... Ville .....

Téléphone .....

E-mail professionnel.....

RESPONSABLE FORMATION

- Mme  M.

Prénom ..... Nom.....

Téléphone .....

E-mail.....

Fonction.....



TARIFS NETS DE TAXE 2023\*

- Préparation aux oraux des cycles préparatoires de l'EHESP

2 jours à Paris - Réf.1035

Session réservée aux candidats admissibles

500 €

CAS SPÉCIFIQUES

- Inscription à titre individuel (règlement en autofinancement)  
Merci de nous contacter

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE

- Autofinancement  Établissement

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

- Paiement joint (obligatoirement)  À facturer à l'établissement

FACTURATION SUR CHORUS PRO

SIRET de l'établissement (14 chiffres) | | | | | | | | | | | | | | | |

Code Service Chorus (SE) .....

Numéro d'Engagement Juridique (EJ) .....

Date

Signature et cachet

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge financière en cas d'autofinancement.

\*Toute formation commencée est due dans son intégralité



# PRÉPARATIONS CONCOURS EN PRÉSENTIEL

*Choisissez l'école de référence !*



# CHOISISSEZ LES PRÉPARATIONS AUX CONCOURS DE L'ÉCOLE DE RÉFÉRENCE AU CNEH !

*Plus de 200 candidats préparent leurs concours dans les locaux du CNEH chaque année*

## LES CONCOURS PRÉPARÉS

- Attaché d'administration hospitalière (AAH)
- Cycles préparatoires de l'EHESP (pré-concours) : AAH, DESSMS & DH, DS
- Adjoint des cadres hospitaliers (ACH)
- Assistant médico-administratif (AMA)

## LES AVANTAGES DE PRÉPARER VOS CONCOURS AU CNEH :



Choisissez l'école de référence, experte de la préparation aux concours du secteur public hospitalier



Privilégiez une équipe pédagogique experte composée de professionnels de la fonction publique hospitalière, de spécialistes et de consultants du CNEH connaissant parfaitement les méthodologies requises et les spécificités des concours administratifs hospitaliers



Bénéficiez d'un suivi personnalisé associé à un coaching collectif, produisez des devoirs réguliers entre les sessions présentielle et entraînez-vous en conditions réelles lors de concours blancs



Assimilez toutes les connaissances, méthodes et tactiques pour réussir



Participez à des tables rondes, points d'actualité, conférences ou classes virtuelles



Travaillez ensemble, forgez-vous un réseau « métier » et rencontrez des conseillers de confiance

Toutes les informations sont disponibles sur [WWW.CNEH.FR](http://WWW.CNEH.FR) rubrique « Concours et Adaptation à l'emploi ».

N'hésitez pas à nous contacter pour exprimer votre besoin : nous vous aiderons à déterminer les formations ainsi que les options les mieux adaptées à votre projet !





# PRÉPARATION AU CONCOURS ATTACHÉ D'ADMINISTRATION HOSPITALIÈRE (AAH)

PRÉSENTIEL

RÉF. 208

Nos partenaires



CONCOURS VISÉ : ATTACHÉ D'ADMINISTRATION HOSPITALIÈRE (AAH)

## OBJECTIFS

### Pour les épreuves écrites d'admissibilité

- Maîtriser la méthodologie de la **dissertation** de culture générale
- Maîtriser la méthodologie de la **rédaction d'une note à partir d'un dossier**
- Acquérir les connaissances indispensables pour chacune des **matières techniques**

### Pour les épreuves orales d'admission (Réf. 2000 - en option)

- Mobiliser ses connaissances et savoir se présenter pour l'**entretien avec le jury**
- Acquérir les connaissances nécessaires pour la matière technique choisie à l'oral
- Se préparer à l'épreuve orale obligatoire de langue vivante

## PROGRAMME

### Préparation à l'épreuve de dissertation de culture générale

4 jours

- acquérir la méthodologie de l'épreuve : compréhension du sujet, élaboration d'un plan, rédaction, gestion du temps
- faire preuve de curiosité intellectuelle, s'approprier les connaissances nécessaires

### Préparation à l'épreuve de note sur dossier

4 jours

- acquérir la méthodologie de l'épreuve : compréhension et analyse du sujet, construction de la problématique
- gérer son temps et organiser son travail

### Préparation aux 2 épreuves de matière technique (écrit et oral)

16,5 jours

- acquérir la méthodologie et les connaissances théoriques et pratiques
  - ▶ droit public
  - ▶ législation de sécurité sociale et d'aide sociale
  - ▶ droit hospitalier
  - ▶ finances publiques

### Concours blancs

4,5 jours

### Accompagnement à l'élaboration du CV ou du dossier RAEP

1 jour

### Préparation à l'épreuve orale de langue vivante

- mise à disposition de revues de presse et d'exercices d'entraînement

## LES "PLUS" DE LA FORMATION EN PRÉSENTIEL AU CNEH

- 30 jours de formation en présentiel au CNEH
- Un module de langue vivante (allemand, anglais, espagnol) en formation à distance : entraînements, exercices corrigés et revues de presse
- Des classes virtuelles thématiques proposées au cours de la formation et en fonction de l'actualité
- Des intervenants expérimentés, spécialistes des concours administratifs hospitaliers
- Un accompagnement personnalisé apportant tous les outils pour réussir
- Possibilité d'un module e-learning supplémentaire sur une matière technique en fonction des options choisies

*Le CNEH peut être amené à remplacer le présentiel par une classe virtuelle si le contexte sanitaire ne permet pas d'accueillir les stagiaires dans nos locaux.*

## SESSION

**Au centre de formation  
du CNEH - Paris Malakoff**

Durée **30 jours**  
en discontinu et 5 jours de  
préparation à l'oral en option

### Session 2022-2023

les jeudis et vendredis  
du 17 nov. 2022 au 12 mai 2023

### Tarifs nets de taxe 2022

Pack AAH - Epreuves écrites + orales  
Tarif adhérent 4 200 €  
Tarif non-adhérent 4 710 €

Pack AAH - Epreuve écrite  
Tarif adhérent 3 960 €  
Tarif non-adhérent 4 460 €



Cycle de classes  
virtuelles thématiques



Table ronde



Coaching personnalisé

## RENSEIGNEMENTS

CLOTHILDE POPPE

**Responsable pédagogique**  
clothilde.poppe@cneh.fr  
Tél. 01 41 17 15 45

CATHERINE JOULAIN  
**Assistante formation**  
catherine.joulain@cneh.fr  
Tél. 01 41 17 15 66

PRÉPARATION AUX ORAUX DU CONCOURS AAH - 5 jours en sept./oct. 2023 (Réf. 2000)  
Tarif : 800 euros (session réservée aux candidats admissibles) p.41



### DEMANDE D'INSCRIPTION (À RENVOYER AU CNEH)

**Il in 'Bulletin d'inscription à retourner accompagné d'un CV détaillé et d'une lettre de motivation adressés à Clothilde Poppe :**  
 r i par courrier : CNEH (Catherine Joulain) - Service Formation, 13 rue Danton, 92240 Malakoff ;  
 ar ailou par mail en version scannée à catherine.joulain@cneh.fr ; programme en ligne : www.cneh.fr ; rubrique Concours et Adaptation à l'emploi

### SESSION

du 17 novembre 2022 au 12 mai 2023 (Date limite d'inscription le 20 octobre 2022)

Profil du candidat :  Externe  Interne  3<sup>ème</sup> concours

Module de langue vivante (1 case à cocher) :  allemand  anglais  espagnol

### PARTICIPANT

Mme  M. Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Fonction \_\_\_\_\_ Pôle/Service \_\_\_\_\_

Nom de l'établissement \_\_\_\_\_

Adresse de l'établissement \_\_\_\_\_

Code postal [ ][ ][ ][ ][ ] Ville \_\_\_\_\_

E-mail personnel\* \_\_\_\_\_ Téléphone [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ]

E-mail professionnel\* \_\_\_\_\_

**\*obligatoire**

### RESPONSABLE FORMATION

Mme  M. Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Fonction \_\_\_\_\_

Téléphone [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ] E-mail \_\_\_\_\_

### ADRESSE DE CONVOCATION (si différente)

Mme  M. Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal [ ][ ][ ][ ][ ] Ville \_\_\_\_\_

### ADRESSE DE FACTURATION (si différente)

Mme  M. Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal [ ][ ][ ][ ][ ] Ville \_\_\_\_\_



### TARIFS NETS DE TAXE 2022 \*

#### Pack AAH (épreuves écrites et orales)

- Tarif adhérent **4 200 €**
- Tarif non-adhérent **4 710 €**

#### Pack AAH (épreuves écrites)

- Tarif adhérent **3 960 €**
- Tarif non-adhérent **4 460 €**

**Préparation aux oraux (5 jours) Réf. 2000 : 800 €**

#### Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres) [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ]

Code Service Chorus (SE) .....

Numéro d'Engagement Juridique (EJ) .....

Date	Signature et cachet
Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge financière en cas d'autofinancement.	

\*Dans le cadre des épreuves écrites et orales, les sessions de préparations aux oraux ne sont pas remboursées en cas de non-admissibilité aux épreuves écrites



# PRÉPARATION AUX CYCLES PRÉPARATOIRES DE L'EHESP : AAH, DESSMS ET DH, DS

## PRÉSENTIEL



RÉF. 206

Nos partenaires



### ACCÈS AUX CYCLES PRÉPARATOIRES DE L'EHESP :

- ATTACHÉ D'ADMINISTRATION HOSPITALIÈRE (AAH)
- DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT SANITAIRE, SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL (DESSMS) ET DIRECTEUR D'HÔPITAL (DH)
- DIRECTEUR DE SOINS (DS)

## OBJECTIFS

### Pour les épreuves écrites d'admissibilité

- Acquérir les méthodologies requises pour chacune des épreuves écrites d'admissibilité
- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques pour chacune des matières portant sur l'actualité, conformément aux arrêtés des pré-concours

Retrouvez le programme détaillé du concours sur [www.cng-sante.fr](http://www.cng-sante.fr)

### Pour l'épreuve orale d'admission

- Acquérir la méthodologie de l'épreuve orale et adopter la bonne posture pour impressionner favorablement le jury
- Mobiliser des connaissances adaptées aux enjeux actuels du monde contemporain et plus spécifiquement du service public hospitalier
- Construire une vision métier et appréhender le positionnement de l'attaché et/ou du directeur

## PROGRAMME

### Préparation à l'épreuve de la note de synthèse

3,5 jours

- apports méthodologiques et exercices

### Préparation à l'épreuve de dissertation de culture générale

7,5 jours

- apports méthodologiques et exercices
- apports de connaissances en culture générale
- recentrages méthodologiques et restitution / correction des devoirs

### Droit hospitalier

2 jours

### Concours blancs

3 jours

### Préparation à l'épreuve orale d'entretien avec le jury

5 jours

- méthodologie de l'épreuve orale
- oraux blancs dans les conditions du concours avec débriefing collectif et recentrage méthodologique

## LES "PLUS" DE LA FORMATION EN PRÉSENTIEL AU CNEH

- 21 jours de formation en présentiel au CNEH
- Des intervenants expérimentés, spécialistes des concours administratifs hospitaliers
- Des classes virtuelles thématiques proposées au cours de la formation et en fonction de l'actualité
- Un accompagnement personnalisé apportant tous les outils pour réussir

*Le CNEH peut être amené à remplacer le présentiel par une classe virtuelle si le contexte sanitaire ne permet pas d'accueillir les stagiaires dans nos locaux.*

## SESSION

### Au centre de formation du CNEH - Paris Malakoff

Durée **21 jours** en discontinu dont 2 jours de préparation à l'oral

Dates les lundis et mardis

du 10 oct. 2022 au 7 fév. 2023

+ 2 jours en avril ou mai 2023  
préparation à l'oral  
Session réservée  
aux candidats admissibles

### Tarifs nets de taxe 2022

Tarif adhérent	3 050 €
Tarif non-adhérent	3 400 €



Cycle de classes virtuelles thématiques



Table ronde



Coaching personnalisé

## RENSEIGNEMENTS

CLOTHILDE POPPE

**Responsable pédagogique**

[clothilde.poppe@cneh.fr](mailto:clothilde.poppe@cneh.fr)

Tél. 01 41 17 15 45

CATHERINE JOULAIN

**Assistante formation**

[catherine.joulain@cneh.fr](mailto:catherine.joulain@cneh.fr)

Tél. 01 41 17 15 66

PRÉPARATION AUX ORAUX DES CYCLES PRÉPARATOIRES DE L'EHESP :  
AAH, DESSMS ET DH, DS - Réf. 1035 - p.43

**DEMANDE D'INSCRIPTION (À RENVOYER AU CNEH)**

**Bulletin d'inscription à retourner accompagné d'un CV détaillé et d'une lettre de motivation adressés à Clothilde Poppe :**

**Bull t** par courrier: CNEH (Catherine Joulain) - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff

ar c u r i e ou par mail en version scannée à [catherine.joulain@cneh.fr](mailto:catherine.joulain@cneh.fr) ; programme en ligne : [www.cneh.fr](http://www.cneh.fr), rubrique Concours et Adaptation à l'emploi

u r l v s i a n n à f r i c . r i c r i t i o n l l : . c n . f r i u c r a t i à l i

### SESSION

du 10 octobre 2022 au 07 février 2023 (Date limite d'inscription : le 19 septembre 2022)  
 en vue de présenter les cycles préparatoires :  AAH  DH, DESSMS  DS

### PARTICIPANT

Mme  M. Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Fonction \_\_\_\_\_ Pôle/Service \_\_\_\_\_

Nom de l'établissement \_\_\_\_\_

Adresse de l'établissement \_\_\_\_\_

Code postal [ ][ ][ ][ ][ ] Ville \_\_\_\_\_

E-mail personnel\* \_\_\_\_\_ Téléphone [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ]

E-mail professionnel\* \_\_\_\_\_

### RESPONSABLE DE FORMATION

\*obligatoire

Mme  M. Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Fonction \_\_\_\_\_

Téléphone [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ] E-mail \_\_\_\_\_

### ADRESSE DE CONVOCATION (si différente)

Mme  M. Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal [ ][ ][ ][ ][ ] Ville \_\_\_\_\_

### ADRESSE DE FACTURATION (si différente)

Mme  M. Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal [ ][ ][ ][ ][ ] Ville \_\_\_\_\_

#### Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres) [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ]

Code Service Chorus (SE) .....

Numéro d'Engagement Juridique (EJ) .....

### TARIFS NETS DE TAXE 2022 \*

- Tarif adhérents CNEH 3 050 €
- Tarif non-adhérents CNEH 3 400 €

\*Toute formation commencée est due dans son intégralité

Date	Signature et cachet
Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge financière en cas d'autofinancement.	





# PRÉPARATION AU CONCOURS ADJOINT DES CADRES HOSPITALIERS

PRÉSENTIEL

RÉF. 210

Nos partenaires



CONCOURS VISÉ : ADJOINT DES CADRES HOSPITALIERS

## OBJECTIFS

- Se préparer aux concours interne et externe d'adjoint des cadres hospitaliers 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> grade

### Pour les épreuves écrites d'admissibilité

- Maîtriser la méthodologie du cas pratique pour les candidats internes
- Acquérir les connaissances indispensables en droit hospitalier et en droit public

### Pour les épreuves orales d'admission

- Accompagner les candidats internes à la constitution du dossier RAEP et les candidats externes à l'élaboration du CV
- Savoir se présenter et mobiliser ses connaissances pour l'entretien avec le jury

## PROGRAMME

### Tronc commun

Les candidats de la branche gestion administrative générale et de la branche gestion économique, finances et logistique sont regroupés pour les matières communes.

### Préparation à l'épreuve des questions à réponses courtes

- Droit public - Institutions, action administrative et organisation administrative **4 jours**
- Droit hospitalier - Organisation du système de santé et organisation et fonctionnement des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux **3,5 jours**

### Préparation à l'épreuve du cas pratique

- Branche gestion administrative dans les établissements de la fonction publique hospitalière **3,5 jours**  
ou Branche gestion économique, finances et logistique

### Préparation à l'oral

- Accompagnement à la constitution du dossier de reconnaissance des acquis et de l'expérience professionnelle (RAEP) ou du curriculum vitae (1 jour) **4 jours**
- Gestion du stress, gestion de la prise de parole en public, gestion du temps
- Oraux blancs dans les conditions du concours avec débriefing collectif et recentrage méthodologique

### Concours blancs

**2 jours**

## LES "PLUS" DE LA FORMATION EN PRÉSENTIEL AU CNEH

- 17 jours de formation en présentiel au CNEH
- Des intervenants expérimentés, spécialistes des concours administratifs hospitaliers
- Un accompagnement personnalisé apportant tous les outils pour réussir

*Le CNEH peut être amené à remplacer le présentiel par une classe virtuelle si le contexte sanitaire ne permet pas d'accueillir les stagiaires dans nos locaux.*

## SESSIONS

**Au centre de formation  
du CNEH - Paris Malakoff**  
Durée **17 jours** en discontinu

### session 2022

les lundis et/ou mardis  
du 5 sept. 2022 au 23 janv. 2023

### 1<sup>re</sup> session 2023

les lundis et/ou mardis  
du 6 mars 2023 au 16 juin 2023

### 2<sup>e</sup> session 2023

les lundis et/ou mardis  
du 4 sept. 2023 au 22 janv. 2024

### Tarifs nets de taxe 2022

Tarif adhérent 2 500 €  
Tarif non-adhérent 2 800 €

### Formation sur site et sur mesure

- Pour le concours ACH  
Durée préconisée : 10 à 12 jours

- Pour l'examen professionnel  
réservé (arrêté du 18 juin 2013)  
Durée préconisée : 7 à 9 jours

### Tarifs nets de taxe 2022

(hors frais de mission)

Tarif adhérents 950 €/jour  
Tarif non-adhérents 1 050 €/jour

## RENSEIGNEMENTS

CLOTHILDE POPPE  
**Responsable pédagogique**  
clothilde.poppe@cneh.fr  
Tél. 01 41 17 15 45

CATHERINE JOULAIN  
**Assistante formation**  
catherine.joulain@cneh.fr  
Tél. 01 41 17 15 66



## DEMANDE D'INSCRIPTION (À RENVOYER AU CNEH)

**Bulletin d'inscription à retourner accompagné d'un CV détaillé à Clothilde Poppe :**  
par courrier : CNEH (Catherine Joulain) - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff ;  
ou par mail en version scannée à catherine.joulain@cneh.fr ; programme en ligne : www.cneh.fr, rubrique Concours et Adaptation à l'emploi

### SESSIONS

- Branche  Gestion administrative générale  
 Gestion économique, finances et logistique

Sessions :  du 5 sept. 2022 au 23 janv. 2023  du 06 mars au 19 juin 2023  du 04 septembre 2023 au 22 janvier 2024

### PARTICIPANT

Mme  M. Nom ..... Prénom .....  
Fonction ..... Pôle/Service .....  
Nom de l'établissement .....  
Adresse de l'établissement .....  
Code postal [ ][ ][ ][ ][ ] Ville .....  
E-mail personnel\* ..... Téléphone [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ]  
E-mail professionnel\* .....

### RESPONSABLE DE FORMATION

\*obligatoire

Mme  M. Nom ..... Prénom .....  
Fonction .....  
Téléphone [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ] E-mail .....

### ADRESSE DE CONVOCATION (si différente)

Mme  M. Nom ..... Prénom .....  
Adresse .....  
Code postal [ ][ ][ ][ ][ ] Ville .....

### ADRESSE DE FACTURATION (si différente)

Mme  M. Nom ..... Prénom .....  
Adresse .....  
Code postal [ ][ ][ ][ ][ ] Ville .....

#### Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres) [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ]  
Code Service Chorus (SE) .....  
Numéro d'Engagement Juridique (EJ) .....



### TARIFS NETS DE TAXE 2022 \*

- Tarif adhérents CNEH 2 500 €
- Tarif non-adhérents CNEH 2 800 €

\*Toute formation commencée est dûe dans son intégralité

Date Signature et cachet

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge  
financière au titre de la formation ou accord du participant pour la prise  
en charge financière en cas d'autofinancement.



# PRÉPARATION AU CONCOURS ASSISTANT MÉDICO-ADMINISTRATIF (AMA) *Branche secrétariat médical*

PRÉSENTIEL



RÉF. 212

Nos partenaires



CONCOURS VISÉ : ASSISTANT MÉDICO-ADMINISTRATIF (AMA)  
BRANCHE SECRÉTARIAT MÉDICAL

## OBJECTIFS

- Se préparer aux concours interne et externe d'assistant médico-administratif de la fonction publique hospitalière, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> grade

### Pour les épreuves d'admissibilité

- Maîtriser la méthodologie du cas pratique pour les candidats internes
- Acquérir les connaissances indispensables en droit hospitalier et droit des patients

### Pour les épreuves d'admission

- Accompagner les candidats internes pour la constitution du dossier RAEP et les candidats externes pour l'élaboration du CV
- Savoir se présenter devant le jury et adopter la bonne posture
- Gérer la prise de parole en public, le stress et le temps

## PROGRAMME

### Préparation à l'épreuve des questions à réponses courtes

3 jours

- Organisation du système de santé et organisation hospitalière
- Règlementation relative aux droits des malades

### Préparation à l'épreuve de cas pratique

4 jours

- Traitement et coordination des opérations et des informations médico-administratives

### Préparation à l'oral et RAEP / aide à la préparation du concours

3 jours

- Accompagnement à la constitution du dossier de reconnaissance des acquis et de l'expérience professionnelle (RAEP) ou du curriculum vitae
- Les stagiaires sont mis en situation d'oral blanc devant le formateur et le groupe
- Une correction personnalisée est effectuée sur la forme et le fond de l'exposé
- Les autres stagiaires sont invités à commenter l'exposé et à proposer des idées

### Concours blancs

2 jours

## LES "PLUS" DE LA FORMATION EN PRÉSENTIEL AU CNEH

- 12 jours de formation en présentiel au CNEH
- Des intervenants expérimentés, spécialistes des concours administratifs hospitaliers
- Un accompagnement personnalisé apportant tous les outils pour réussir

Le CNEH peut être amené à remplacer le présentiel par une classe virtuelle si le contexte sanitaire ne permet pas d'accueillir les stagiaires dans nos locaux.

## SESSION

Au centre de formation  
du CNEH - Paris Malakoff

Durée 12 jours en discontinu

### Session 2023

les jeudis et/ou vendredis  
du 09 mars au 02 juin 2023

### Tarifs nets de taxe 2022

Tarif adhérent	1 770 €
Tarif non-adhérent	1 960 €

### Formation sur site et sur mesure

- Pour le concours AMA  
Durée préconisée : 9 à 10 jours

- Pour l'examen professionnel  
réservé (arrêté du 18 juin 2013)  
Durée préconisée : 7 à 9 jours

### Tarifs nets de taxe 2022 (hors frais de mission)

Tarif adhérents	950 €/jour
Tarif non-adhérents	1 050 €/jour

## RENSEIGNEMENTS

CLOTHILDE POPPE

**Responsable pédagogique**

clothilde.poppe@cneh.fr

Tél. 01 41 17 15 45

CATHERINE JOULAIN

**Assistante formation**

catherine.joulain@cneh.fr

Tél. 01 41 17 15 66



DEMANDE D'INSCRIPTION (À RENVoyer AU CNEH)

Bulletin d'inscription à retourner accompagné d'un CV détaillé à Clothilde Poppe :  
par courrier : CNEH (Catherine Joulain) - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff  
ou par mail en version scannée à catherine.joulain@cneh.fr ; programme en ligne : www.cneh.fr, rubrique Concours et Adaptation à l'emploi

SESSION

du 09 mars au 02 juin 2023

PARTICIPANT

Mme  M. Nom ..... Prénom .....

Fonction ..... Pôle/Service .....

Nom de l'établissement .....

Adresse de l'établissement .....

Code postal [ ][ ][ ][ ][ ][ ] Ville .....

E-mail personnel\* ..... Téléphone [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ]

E-mail professionnel\* .....

RESPONSABLE DE FORMATION

\*obligatoire

Mme  M. Nom ..... Prénom .....

Fonction .....

Téléphone [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ] E-mail .....

ADRESSE DE CONVOCATION (si différente)

Mme  M. Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal [ ][ ][ ][ ][ ][ ] Ville .....

ADRESSE DE FACTURATION (si différente)

Mme  M. Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal [ ][ ][ ][ ][ ][ ] Ville .....

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres) [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ]

Code Service Chorus (SE) .....

Numéro d'Engagement Juridique (EJ) .....

Date

Signature et cachet

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge financière en cas d'autofinancement.



TARIFS NETS DE TAXE 2022 \*

- Tarif adhérents CNEH 1 770 €
- Tarif non-adhérents CNEH 1 960 €

\*Toute formation commencée est due dans son intégralité





# FORMATIONS D'ADAPTATION À L'EMPLOI

*Choisissez l'école de référence !*



## UNE OFFRE CIBLÉE RÉPONDANT AUX OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES

Dédiée aux personnels récemment recrutés, promus, affectés ou titularisés à un nouveau poste et/ou dans un nouveau grade de la fonction publique hospitalière, l'offre d'adaptation à l'emploi du CNEH permet à chacun d'acquérir les savoirs, outils et méthodes nécessaires pour exercer ses nouvelles fonctions.

### LES FORMATIONS D'ADAPTATION À L'EMPLOI PROPOSÉES

- Techniciens hospitaliers et techniciens supérieurs hospitaliers (TH & TSH)
- Adjoints des cadres hospitaliers (ACH)
- Assistants médico-administratifs (AMA)
- Agents de service mortuaire

#### **NOUVEAU !** Cycle de perfectionnement pour les **CADRES SUPÉRIEURS DE SANTÉ**

Le CNEH propose aux cadres supérieurs de santé en exercice qui souhaitent faire **évoluer leurs compétences**, à ceux qui font **fonction de CSS** ou à ceux qui viennent de prendre leur poste de CSS un cycle de perfectionnement de **12 jours en présentiel et 12 mois en ligne**.

### LES AVANTAGES DE SE FORMER AU CNEH :



Choisissez l'école de référence, experte des métiers de l'hôpital



Privilégiez une équipe pédagogique experte composée de professionnels de la fonction publique hospitalière, de spécialistes et de consultants du CNEH



Bénéficiez de modalités pédagogiques variées axées sur la culture sanitaire et médico-sociale : présentations animées, mises en situation adaptées à votre contexte professionnel, cas pratiques, modules e-learning etc.



Travaillez à partir de vos supports professionnels pour vous former concrètement aux exigences de votre métier



Forgez-vous un réseau « métier » et rencontrez des conseillers de confiance

Toutes les informations sont disponibles sur [WWW.CNEH.FR](http://WWW.CNEH.FR) rubrique « Concours et Adaptation à l'emploi ».

N'hésitez pas à nous contacter pour exprimer votre besoin : nous vous aiderons à déterminer les formations ainsi que les options les mieux adaptées à votre projet !

NOUVEAU !

# CYCLE DE PERFECTIONNEMENT POUR LES CADRES SUPÉRIEURS DE SANTÉ

E-LEARNING

+ présentiel

RÉF. 1448

Nos partenaires



CE CYCLE DE PERFECTIONNEMENT EST DESTINÉ AUX CADRES SUPÉRIEURS DE SANTÉ :

- AU MOMENT DE LEUR PRISE DE POSTE
- EN EXERCICE ET SOUHAITANT FAIRE ÉVOLUER LEURS COMPÉTENCES
- ET ÉGALEMENT AUX CADRES FAISANT FONCTION DE CADRE SUPÉRIEUR DE SANTÉ

## OBJECTIFS

- Développer une nouvelle identité professionnelle au regard des enjeux d'évolution du système de santé
- Adapter ses méthodes de gestion aux organisations complexes et acquérir de nouveaux outils de pilotage des pôles
- Conforter son positionnement et affirmer son leadership



**Un module optionnel de 2 jours supplémentaires pour la préparation au concours de cadre supérieur de santé :**

**Public visé :**

Cadres de santé :

- Inscrits au cycle de perfectionnement
- En fonction de cadre supérieur de santé
- Candidats potentiels à un concours de cadre supérieur de santé

- **En distanciel** : accompagnement individuel à l'élaboration du dossier professionnel

- **En présentiel** : préparation à l'entretien professionnel  
2 jours (1 jour puis 1 jour) **16 décembre 2022 et 1<sup>er</sup> février 2023**

## RENSEIGNEMENTS

**CÉLINE LIMOUZY**  
Directrice du pôle Concours et Adaptation à l'emploi  
Directeur d'hôpital  
celine.limouzy@cneh.fr  
Tél. 06 71 64 65 90

**VÉRONIQUE DELÉTANG**  
Assistante formation  
veronique.deletang@cneh.fr  
Tél. 01 41 17 15 78

## SESSION 2022 - 2023

### DURÉE

**12 jours de présentiel et 12 mois en ligne soit :**

- 10 jours de regroupement à Paris pour le suivi des modules de formation
- 2 jours (1 jour puis 1 jour) de regroupement à Paris pour un module d'analyse des pratiques professionnelles
- Démarrage de la formation : 24 novembre 2022

### DATES PRÉVISIONNELLES

**La formation se déroule de nov. 2022 à nov. 2023 :**

#### Regroupements présentiels au CNEH à Paris

**Regroupement présentiel n°1 :**  
24 et 25 novembre 2022

**Regroupement présentiel n°2 :**  
14 et 15 décembre 2022

**Regroupement présentiel n°3 :**  
2 et 3 février 2023

**Regroupement présentiel n°4 :**  
9 et 10 mars 2023

**Regroupement présentiel n°5 :**  
6 et 7 avril 2023

**Regroupement présentiel n°6 et 7 :**  
2 journées d'analyse des pratiques professionnelles  
9 juin et 21 novembre 2023

*Le CNEH peut être amené à remplacer le présentiel par une classe virtuelle si le contexte sanitaire ne permet pas d'accueillir les stagiaires dans nos locaux.*



MODULES DE FORMATION

**Module 1 : Territorialisation du système de santé et parcours de soins**

- ▶ Renforcer et compléter ses connaissances sur l'évolution des secteurs de la santé (sanitaire et médico-social)
- ▶ Comprendre l'impact des politiques de territorialisation sur les parcours de soins, de santé, de vie

**Module 2 : Cadre Supérieur de santé : un métier aux multiples facettes**

- ▶ Identifier son style de management et en repérer les avantages et les inconvénients
- ▶ Savoir impulser et accompagner le changement dans un environnement mouvant
- ▶ Adapter son management aux nouvelles contraintes : management à distance, management multi-sites, management pluri-générationnel

**Module 3 : Méthodologie de conduite d'un projet complexe**

- ▶ Identifier la spécificité d'un projet complexe et connaître les étapes clés et outils adaptés pour réussir un projet
- ▶ Savoir expliquer, donner du sens, afin de faciliter l'adhésion des équipes et fédérer autour d'un projet

**Module 4 : Formalisation et rédaction de documents opérationnels et stratégiques**

- ▶ Améliorer la technique de rédaction des documents opérationnels : relevé de conclusions, rapport circonstancié, note institutionnelle
- ▶ Acquérir la méthodologie de rédaction de documents stratégiques : projet de pôle, d'institut

**Module 5 : Pilotage d'un établissement, d'un pôle, d'un institut de formation**

- ▶ Comprendre les principes de financement des établissements de santé et les principes de contrôle de gestion et contrôle de gestion sociale
- ▶ S'approprier les outils de pilotage du pôle : contrat de pôle, tableaux de bords, indicateurs de résultats.
- ▶ Acquérir des connaissances de base sur le fonctionnement et le pilotage des instituts de formation

- ▶ Maîtriser les évolutions en cours dans les formations paramédicales, en comprendre les enjeux et les conséquences

**Module 6 : Démarche qualité et gestion des risques**

- ▶ Maîtriser les fondamentaux de la démarche qualité et de la gestion des risques, de la sécurité des soins et du retour d'expérience
- ▶ Comprendre les enjeux de la certification et les évolutions de la V2020
- ▶ Identifier et articuler les méthodes et outils à déployer au sein d'un pôle

**Module 7 : Gestion prévisionnelle des métiers et des compétences**

- ▶ Maîtriser les fondamentaux de la gestion des ressources humaines et de l'amélioration des conditions de travail
- ▶ Favoriser l'attractivité et la fidélisation de ses collaborateurs par une politique de développement des compétences et d'accompagnement des projets professionnels

**Module 8 : Positionnement et leadership**

- ▶ Adapter et valoriser son management et identifier de nouveaux modes de collaboration
- ▶ Consolider et développer son positionnement et son leadership



DEMANDE D'INSCRIPTION (À RENVOYER AU CNEH)

Bulletin d'inscription à retourner accompagné d'un CV détaillé et d'une lettre de motivation adressés à Céline Limouzy :

par courrier : CNEH (Véronique Delétang) - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff

ou par mail en version scannée à veronique.deletang@cneh.fr ; programme en ligne : www.cneh.fr, rubrique Concours et Adaptation à l'emploi

COORDONNÉES PERSONNELLES (à renseigner obligatoirement)

Mme  M.

Prénom ..... Nom.....

Fonction.....

Adresse personnelle.....

CP ..... Ville.....

Téléphone.....

Téléphone portable (obligatoire).....

E-mail personnel (obligatoire).....

COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Établissement.....

Fonction .....Service/Pôle.....

Adresse professionnelle.....

CP ..... Ville.....

Téléphone.....

E-mail professionnel.....

RESPONSABLE FORMATION

Mme  M.

Prénom ..... Nom.....

Téléphone.....

E-mail.....

Fonction.....

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE

Autofinancement  Établissement

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

(Possibilité de paiement en plusieurs fois)

Paiement joint (obligatoirement)

À facturer à l'établissement



TARIFS NETS DE TAXE 2022-2023\*

Cycle de perfectionnement pour les CSS 5 000 €

Module optionnel pour les cadres de santé 450 €

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres) | | | | | | | | | | | | | | | |

Code Service Chorus (SE).....

Numéro d'Engagement Juridique (EJ).....

CAS SPÉCIFIQUES

- Inscription à titre individuel (règlement en autofinancement)  
Merci de nous contacter

\* Toute formation commencée est due dans son intégralité

Date ..... Signature et cachet

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge financière en cas d'autofinancement.



# ADAPTATION À L'EMPLOI DES TECHNICIENS HOSPITALIERS ET TECHNICIENS SUPÉRIEURS HOSPITALIERS

FORMATION  
OBLIGATOIRE

20 jours de présentiel 7 jours de classe virtuelle

UNE FORMATION OBLIGATOIRE SELON L'ARRÊTÉ DU 21 AOÛT 2013  
POUR TOUS LES AGENTS NOMMÉS DANS LE CORPS DES TECHNICIENS  
HOSPITALIERS ET DES TECHNICIENS SUPÉRIEURS HOSPITALIERS

Nos partenaires



RÉF. 221

## SESSIONS

Durée **27 jours** (journée de 7h)

### Session 2022

du 12 au 16 sept. 2022  
du 3 au 7 oct. 2022  
du 7 au 10 nov. 2022  
du 28 nov. au 2 déc. 2022  
du 11 au 20 janv. 2023

### 1<sup>ère</sup> session 2023

du 30 janv. au 3 fév. 2023  
du 6 au 10 mars 2023  
du 3 au 7 avril 2023  
du 9 au 10 mai 2023  
(en classe virtuelle)  
du 15 au 16 mai 2023  
(en classe virtuelle)  
du 22 au 24 mai 2023  
(en classe virtuelle)  
du 5 au 9 juin 2023

### 2<sup>ème</sup> session 2023

du 11 au 15 sept. 2023  
du 2 au 6 oct. 2023  
du 25 au 27 oct. 2023  
(en classe virtuelle)  
du 6 au 10 nov. 2023  
du 27 au 28 nov. 2023  
(en classe virtuelle)  
du 11 au 12 déc. 2023  
(en classe virtuelle)  
du 8 au 12 janv. 2024

### Tarifs nets de taxe 2022

Tarif adhérent 4 700 €  
Tarif non-adhérent 5 200 €

### Formation sur site et sur mesure

Tarifs nets de taxe 2022  
(hors frais de mission)

Tarif adhérents 950 €/jour  
Tarif non-adhérents 1 050 €/jour

## PROGRAMME

### MODULE 1 : Le cadre d'exercice des techniciens et techniciens supérieurs hospitaliers 5 jours

- les missions de service public et l'organisation régionale de l'offre de soins, l'organisation du secteur social et médico-social
- l'établissement FPH : statut juridique, les règles de gouvernance de l'hôpital, les organes de décision et instances représentatives des personnels
- les structures de coopérations inter-établissements (GCS, CHT, GIP...) et GHT
- les règles de financement des établissements de la FPH
- les achats hospitaliers et les marchés publics
- le statut des personnels de la fonction publique hospitalière (recrutement du fonctionnaire, droits et obligations)

### MODULE 2 : La gestion des ressources humaines 12 jours

- le positionnement des différents acteurs dans l'institution : rôle de l'encadrement de proximité
- les éléments de connaissances complémentaires en ressources humaines : santé et sécurité au travail, la formation tout au long de la vie et le parcours professionnel
- la gestion du temps et de l'organisation du travail
- communiquer dans l'équipe : temps et espaces d'échanges
- prendre la parole en public et conduire une réunion
- conduire les entretiens professionnels, de formation et d'évaluation des membres de l'équipe
- valoriser la qualité du travail
- gérer les tensions, les conflits
- la transmission des savoirs
- l'accompagnement des agents aux changements structurels (coopération inter-établissements et professionnels (évolution des missions et des fonctions)
- la conduite des projets en équipe

### MODULE 3 : Les connaissances techniques générales 10 jours

- la sécurité incendie à l'hôpital
- la sécurité informatique
- écologie hospitalière et développement durable
- sécurité des personnes et risques professionnels
- le génie civil à l'hôpital : opérations de travaux,
- génie électrique, génie technique et systèmes automatisés, génie thermique, réseaux hydrauliques
- la matériovigilance
- les contraintes spécifiques des services logistiques
- les contrôles techniques obligatoires
- les procédures d'évaluation de la qualité

Le CNEH peut être amené à remplacer le présentiel par une classe virtuelle si le contexte sanitaire ne permet pas d'accueillir les stagiaires dans nos locaux.

## RENSEIGNEMENTS

CLOTHILDE POPPE  
Responsable pédagogique  
clothilde.poppe@cneh.fr  
Tél. 01 41 17 15 45

VÉRONIQUE DELÉTANG  
Assistante formation  
veronique.deletang@cneh.fr  
Tél. 01 41 17 15 78





## DEMANDE D'INSCRIPTION (À REnvoyer AU CNEH)

**B i t i** ' i n p a r c o u r r i e r : C N E H - S e r v i c e F o r m a t i o n , 3 r u e D a n t o n , 9 2 2 4 0 M a l a k o f f  
 a r c u r r i e r o u p a r m a i l e n v e r s i o n s c a n n é e à v e r o n i q u e . d e l e t a n g @ c n e h . f r ; p r o g r a m m e e n l i g n e : w w w . c n e h . f r ;  
 u r l d u s u b r i q u e C o n c o u r s e t A d a p t a t i o n à l ' e m p l o i r i t i n e l l e : . c n e h . f r / r i u r e t t i à l ' i

### SESSIONS

du 12 sept. 2022 au 20 janv. 2023     du 30 janv. au 9 juin 2023     du 11 sept. 2023 au 12 janv. 2024

### PARTICIPANT

Mme  M.    Nom ..... Prénom .....

Fonction ..... Pôle/Service .....

Nom de l'établissement .....

Adresse de l'établissement .....

Code postal [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Ville .....

E-mail personnel\* ..... Téléphone [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

E-mail professionnel\* ..... Téléphone [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

### RESPONSABLE DE FORMATION

\*obligatoire

Mme  M.    Nom ..... Prénom .....

Fonction .....

Téléphone [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] E-mail .....

### ADRESSE DE CONVOCATION (si différente)

Mme  M.    Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Ville .....

### ADRESSE DE FACTURATION (si différente)

Mme  M.    Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Ville .....

#### Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres) [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

Code Service Chorus (SE) .....

Numéro d'Engagement Juridique (EJ) .....



#### TARIFS NETS DE TAXE 2022\*

Tarif adhérents CNEH 4 700 €

Tarif non-adhérents CNEH 5 170 €

\*Toute formation commencée est due dans son intégralité

Date	Signature et cachet
<p>Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge financière en cas d'autofinancement.</p>	

# ADAPTATION À L'EMPLOI DES ADJOINTS DES CADRES HOSPITALIERS

FORMATION  
OBLIGATOIRE

15 jours en présentiel et 7 jours en classe virtuelle

UNE FORMATION OBLIGATOIRE SELON L'ARRÊTÉ DU 24 OCTOBRE 2014  
POUR TOUS LES AGENTS NOMMÉS DANS LE CORPS DES ADJOINTS  
DES CADRES HOSPITALIERS.

Nos partenaires



RÉF. 220

## OBJECTIFS

- ▶ **Approfondir ses connaissances** sur le fonctionnement de l'hôpital et des établissements sociaux et médico-sociaux
- ▶ **Acquérir des compétences** en matière de ressources humaines et de management d'équipe
- ▶ **Acquérir les connaissances** nécessaires à l'exercice des fonctions et un positionnement du métier d'ACH à l'hôpital



Cycle de classes  
virtuelles thématiques

## PROGRAMME

### Module 1 - Connaissance du cadre d'exercice des adjoints des cadres hospitaliers 5 jours

- Les missions de service public et l'organisation régionale de l'offre de soins ; l'organisation du secteur social et médico-social
- L'établissement FPH : statut juridique ; règles de gouvernance de l'hôpital ; organes de décision, instances représentatives des personnels ; organisation médicale (pôles, unités fonctionnelles, contractualisation interne)
- Les structures de coopération inter établissements (GCS, CHT, GIP ...) et GHT
- Les règles de financement des établissements de la FPH
- Les achats hospitaliers et les marchés publics
- Le statut des personnels de la fonction publique hospitalière (recrutement du fonctionnaire, droits et obligations)

### Module 2 - Techniques de management et de communication 12 jours

- Le positionnement des différents acteurs dans l'institution : rôle de l'encadrement de proximité
- Éléments de connaissances complémentaires en ressources humaines : santé et sécurité au travail, formation tout au long de la vie et parcours professionnel
- La gestion du temps et de l'organisation du travail
- Savoir communiquer dans l'équipe : temps et espaces d'échanges
- Savoir prendre la parole en public et conduire une réunion
- Savoir conduire les entretiens professionnels, de formation et d'évaluation des membres de l'équipe
- Savoir valoriser la qualité du travail
- Savoir gérer les tensions, les conflits
- Transmettre les savoirs
- Accompagner les agents aux changements (structurels : coopération inter établissements, professionnels : évolution des missions et des fonctions)
- Conduire des projets en équipe

### Module 3 - Connaissances spécifiques nécessaires à l'exercice des fonctions 10 jours dont 5 jours de stage sur le terrain

#### 3.1 - Enseignements complémentaires destinés à l'ensemble des stagiaires

- Pilotage stratégique de l'établissement : projet d'établissement, certification et qualité
- Pilotage médico-économique et indicateurs de gestion
- Volet projet social et professionnel du projet d'établissement ; relations sociales et dialogue social ; politique de recrutement et de gestion prévisionnelle des métiers
- Pilotage économique et logistique : normes de qualité ; développement durable à l'hôpital, visite de services dans un établissement
- Préparation du stage en immersion : identification des procédures de gestion administratives et financières ; application des systèmes d'information dans les domaines de la gestion et impact sur les organisations de travail

#### 3.2 - Stage «sur le terrain» (non pris en charge par le CNEH)

- Durant ce stage, l'agent devra notamment prendre connaissance des missions et de l'activité des services - administratifs, hospitaliers, logistiques et techniques avec lesquels il sera amené à travailler dans son poste d'affectation, en rencontrant les professionnels qui en ont la charge.

La CNEH peut être amené à remplacer le présentiel par une classe virtuelle si le contexte sanitaire ne permet pas d'accueillir les stagiaires dans nos locaux.

## SESSIONS

Durée **22 jours** en présentiel  
(journée de 7h)  
+ 5 jours de stage sur le terrain

### Session 2022

du 5 au 9 sept. 2022  
du 10 au 14 oct. 2022  
du 14 au 18 nov. 2022  
du 8 au 16 déc. 2022

### 1<sup>ère</sup> session 2023

du 23 au 27 janv. 2023  
du 6 au 7 mars 2023  
(en classe virtuelle)  
du 20 au 24 mars 2023  
du 3 au 5 avril 2023  
(en classe virtuelle)  
du 9 au 10 mai 2023  
(en classe virtuelle)  
du 12 au 16 juin 2023

### 2<sup>ème</sup> session 2023

du 4 au 8 sept. 2023  
du 9 au 11 oct. 2023  
(en classe virtuelle)  
du 10 oct. au 12 oct. 2023  
(en classe virtuelle)  
du 20 au 24 nov. 2023  
du 4 au 5 déc. 2023  
(en classe virtuelle)  
du 11 au 15 déc. 2023

### Tarifs nets de taxe 2022

Tarif adhérent 3 800 €  
Tarif non-adhérent 4 220 €

### Formation sur site et sur mesure

Tarifs nets de taxe 2022  
(hors frais de mission)

Tarif adhérents 950 €/jour  
Tarif non-adhérents 1 050 €/jour

## RENSEIGNEMENTS

CLOTHILDE POPPE  
**Responsable pédagogique**  
clothilde.poppe@cneh.fr  
Tél. 01 41 17 15 45

VÉRONIQUE DELÉTANG  
**Assistante formation**  
veronique.deletang@cneh.fr  
Tél. 01 41 17 15 78

**DEMANDE D'INSCRIPTION (À RENVOYER AU CNEH)**

par courrier : CNEH - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff  
 par mail en version scannée à veronique.deletang@cneh.fr ; programme en ligne : www.cneh.fr  
 rubrique Concours et Adaptation à l'emploi.

SESSIONS

- du 5 sept. au 16 déc. 2022   
  du 23 janv. au 16 juin 2023   
  du 4 sept. au 15 déc. 2023

PARTICIPANT

Mme  M.    Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
 Fonction \_\_\_\_\_ Pôle/Service \_\_\_\_\_  
 Nom de l'établissement \_\_\_\_\_  
 Adresse de l'établissement \_\_\_\_\_  
 Code postal [ ][ ][ ][ ][ ] Ville \_\_\_\_\_  
 E-mail personnel\* \_\_\_\_\_ Téléphone [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ]  
 E-mail professionnel\* \_\_\_\_\_ Téléphone [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ]

\*obligatoire

RESPONSABLE DE FORMATION

Mme  M.    Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
 Fonction \_\_\_\_\_  
 Téléphone [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ] E-mail \_\_\_\_\_

ADRESSE DE CONVOCATION (si différente)

Mme  M.    Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
 Adresse \_\_\_\_\_  
 Code postal [ ][ ][ ][ ][ ] Ville \_\_\_\_\_

ADRESSE DE FACTURATION (si différente)

Mme  M.    Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
 Adresse \_\_\_\_\_  
 Code postal [ ][ ][ ][ ][ ] Ville \_\_\_\_\_

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres) [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ]  
 Code Service Chorus (SE) .....  
 Numéro d'Engagement Juridique (EJ) .....

**€** TARIFS NETS DE TAXE 2022 \*

- Tarif adhérents CNEH                                    3 800 €  
 Tarif non-adhérents CNEH                                4 220 €

\*Toute formation commencée est dûe dans son intégralité

Date	Signature et cachet
Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge financière en cas d'autofinancement.	



# JOURNÉES D'ACTUALITÉ POUR LES ADAPTATIONS À L'EMPLOI ACH

FORMATION  
OBLIGATOIRE

DEUX JOURNÉES PERMETTANT AUX PARTICIPANTS, AYANT SUIVI UNE FORMATION D'ADAPTATION A L'EMPLOI ACH, D'APPROFONDIR LES THÈMES D'ACTUALITÉ LIÉS A LEUR FONCTION

Nos partenaires



RÉF. 1552

SESSION

Durée **2 jours** (journée de 7h)

Session

6 et 7 mars 2023

Tarifs nets de taxe 2022

Tarif adhérent	700 €
Tarif non-adhérent	770 €

## ✓ PRÉREQUIS

Avoir suivi le cycle d'adaptation à l'emploi des adjoints des cadres administratifs

## ✓ OBJECTIFS

- ▶ Favoriser les retours d'expérience entre les participants
- ▶ Faire le point sur l'actualité
- ▶ Maintenir la dynamique du réseau d'ACH constitué lors de la formation d'adaptation à l'emploi

## 📄 PROGRAMME

Jour 1 : Focus Actu : les techniques de management et de communication

**Comprendre la démarche QVT (Qualité de Vie au Travail)**

**Les déterminants de la QVT**

- Contenu du travail
- Santé au travail
- Compétences et parcours professionnels
- Égalité professionnelle
- Engagement, management
- Dialogue social et climat social

Jour 2 : Focus Actu : connaissances du cadre d'exercice des ACH

**Loi sur la FPH du 6 août 2019**

- Le conseil social et économique (CSE)
- Nouveau rôle des CAP
- Rupture conventionnelle

**Le Ségur de la santé**

- GHT : état des lieux
- CPTS
- Hôpitaux de proximité
- Gestion du personnel médical
- Financement

## + LES "PLUS" DE CES JOURNÉES

- Points sur l'actualité
- Des retours d'expériences et échanges de pratiques

## RENSEIGNEMENTS

CLOTHILDE POPPE

**Responsable pédagogique**

clothilde.poppe@cneh.fr

Tél. 01 41 17 15 45

VÉRONIQUE DELÉTANG

**Assistante formation**

veronique.deletang@cneh.fr

Tél. 01 41 17 15 78

*Le CNEH peut être amené à remplacer le présentiel par une classe virtuelle si le contexte sanitaire ne permet pas d'accueillir les stagiaires dans nos locaux.*



### DEMANDE D'INSCRIPTION (À RENVOYER AU CNEH)

à retourner par courrier : CNEH - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff  
ou par mail en version scannée à veronique.deletang@cneh.fr ; programme en ligne : www.cneh.fr  
rubrique Concours et Adaptation à l'emploi.

### SESSION

6 et 7 mars 2023

### PARTICIPANT

Mme  M. Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
 Fonction \_\_\_\_\_ Pôle/Service \_\_\_\_\_  
 Nom de l'établissement \_\_\_\_\_  
 Adresse de l'établissement \_\_\_\_\_  
 Code postal [ ][ ][ ][ ][ ] Ville \_\_\_\_\_  
 E-mail personnel\* \_\_\_\_\_ Téléphone [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ]  
 E-mail professionnel\* \_\_\_\_\_ Téléphone [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ]

\*obligatoire

### RESPONSABLE DE FORMATION

Mme  M. Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
 Fonction \_\_\_\_\_  
 Téléphone [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ] E-mail \_\_\_\_\_

### ADRESSE DE CONVOCATION (si différente)

Mme  M. Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
 Adresse \_\_\_\_\_  
 Code postal [ ][ ][ ][ ][ ] Ville \_\_\_\_\_

### ADRESSE DE FACTURATION (si différente)

Mme  M. Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
 Adresse \_\_\_\_\_  
 Code postal [ ][ ][ ][ ][ ] Ville \_\_\_\_\_

### Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres) [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ]  
 Code Service Chorus (SE) .....  
 Numéro d'Engagement Juridique (EJ) .....



### TARIFS NETS DE TAXE 2022 \*

- Tarif adhérents CNEH 700 €  
 Tarif non-adhérents CNEH 770 €

Date

Signature et cachet

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge financière en cas d'autofinancement.

\*Toute formation commencée est dûe dans son intégralité

# ADAPTATION À L'EMPLOI DES ASSISTANTS MÉDICO ADMINISTRATIFS

## Branche secrétariat médical

FORMATION  
OBLIGATOIRE

UNE FORMATION OBLIGATOIRE SELON L'ARRÊTÉ DU 24 OCTOBRE 2014  
POUR TOUS LES AGENTS NOMMÉS DANS LE CORPS DES ASSISTANTS  
MÉDICO-ADMINISTRATIFS.

## OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances nécessaires sur l'organisation des établissements hospitaliers, l'organisation médicale, le parcours du patient.
- Disposer des informations sur le statut du fonctionnaire hospitalier, ses droits et obligations
- Développer les connaissances spécifiques nécessaires au fonctionnement d'un secrétariat médical en établissement hospitalier

## PROGRAMME

### MODULE 1 : Le cadre d'exercice en établissement de santé ou établissement social ou médico-social relevant de la fonction publique hospitalière 6 jours

- Les missions de service public et l'organisation régionale de l'offre de soins ; l'organisation des secteurs sanitaire, social et médico-social, le SROS
- L'établissement FPH : statut juridique, règles de gouvernance de l'hôpital
- Le statut des personnels de la fonction publique hospitalière et développement des ressources humaines :
  - recrutement du fonctionnaire, droits et obligations, positionnement hiérarchique
  - formation tout au long de la vie, parcours professionnel
  - prévention des risques professionnels
- Les différentes activités médicales à l'hôpital
- Les activités des structures de santé extrahospitalières
- Les activités des structures médico-sociales
- Les nouvelles modalités de prise en charge au travers des parcours de soins
- L'organisation médicale dans les établissements publics de santé
- Le mode de financement de l'hôpital et la valorisation de l'activité médicale
- Certification et qualité à l'hôpital

### MODULE 2 : Les spécificités du secrétariat médical à l'hôpital 7 jours + 2 jours en option

- La place de l'utilisateur dans le système de santé : les dispositions législatives et réglementaires relatives au droit des patients
- Le secret médical et le secret professionnel, la confidentialité en lien avec les nouvelles technologies de la communication, le respect du droit à l'image
- Le traitement et la transmission des informations ; l'évolution des techniques d'information médicale : dossier médical informatisé, télémédecine, transmission informatisée de résultats d'examens
- L'approche relationnelle dans un secrétariat médical : pratique de l'accueil des patients, l'écoute active, la prise en charge des situations agressives et conflictuelles
- La réglementation relative au dossier du patient (classement, archivage, traçabilité, règles de communication du dossier médical) ; l'identitovigilance à l'hôpital
- Traitement des statistiques médicales, valorisation de l'activité médicale : PMSI, recueil d'information médicalisée, PMSI MCO, PMSI SSR, et PMSI Psychiatrie ; qualité du codage
- La terminologie médicale et son utilisation : la formation du terme médical (méthode pour comprendre les termes médicaux : décomposition, définition, orthographe et différents affixes) ; termes médicaux génériques et différentes spécialités médicales, examens couramment pratiqués, décryptage des comptes rendus médicaux - 2 jours optionnels

### MODULE 3 - 3.2 : Stage «sur le terrain» dans un secrétariat médical différent de celui d'affectation (Non pris en charge par le CNEH) 5 jours

- Durant ce stage, l'agent devra notamment :
  - observer et s'adapter aux relations professionnelles nécessaires à l'organisation du circuit des patients (équipes soignantes et médicales de l'établissement)
  - prendre connaissance des missions et de l'activité sur les services ou entités suivantes : services des admissions et des traitements externes, service central des dossiers médicaux, cellule d'identitovigilance, service social des patients, service du droit des malades, médiateur, gérant de tutelle

Nos partenaires



RÉF. 1221

## SESSIONS

Durée **13 ou 15 jours** en présentiel  
(journée de 7h)  
+ **5 jours** de stage sur le terrain

### Session 2022

du 19 au 23 sept. 2022  
du 17 au 21 oct. 2022  
du 21 au 25 nov. 2022

### 1<sup>ère</sup> session 2023

du 13 au 17 mars 2023  
du 15 au 19 mai 2023  
du 19 au 23 juin 2023

### 2<sup>ème</sup> session

du 11 au 15 sept. 2023  
du 9 au 13 oct. 2023  
du 20 au 24 nov. 2023

### Tarifs nets de taxe 2022

#### 15 jours de formation

Tarif adhérent 2 230 €  
Tarif non-adhérent 2 475 €

#### 13 jours de formation

Tarif adhérent 2 130 €  
Tarif non-adhérent 2 375 €

### Formation sur site et sur mesure

#### Tarifs nets de taxe 2022 (hors frais de mission)

Tarif adhérents 950 €/jour  
Tarif non-adhérents 1 050 €/jour

## RENSEIGNEMENTS

CLOTHILDE POPPE  
Responsable pédagogique  
clothilde.poppe@cneh.fr  
Tél. 01 41 17 15 45

VÉRONIQUE DELÉTANG  
Assistante formation  
veronique.deletang@cneh.fr  
Tél. 01 41 17 15 78

Le CNEH peut être amené à remplacer le présentiel par une classe virtuelle si le contexte sanitaire ne permet pas d'accueillir les stagiaires dans nos locaux.



DEMANDE D'INSCRIPTION (À RENVoyer AU CNEH)

par courrier : CNEH - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff  
 par mail en version scannée à veronique.deletang@cneh.fr ; programme en ligne : www.cneh.fr  
 rubrique Concours et Adaptation à l'emploi : www.cneh.fr rubrique "Concours et Adaptation à l'emploi"

SESSIONS

du 19 sept. au 25 nov. 2022  du 13 mars au 23 juin 2023  du 11 sept. au 24 nov. 2023  option terminologie (2 jours)

PARTICIPANT

Mme  M. Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
 Fonction \_\_\_\_\_ Pôle/Service \_\_\_\_\_  
 Nom de l'établissement \_\_\_\_\_  
 Adresse de l'établissement \_\_\_\_\_  
 Code postal [ ][ ][ ][ ][ ] Ville \_\_\_\_\_  
 E-mail personnel\* \_\_\_\_\_ Téléphone [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ]  
 E-mail professionnel\* \_\_\_\_\_ Téléphone [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ]

RESPONSABLE DE FORMATION

\*obligatoire

Mme  M. Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
 Fonction \_\_\_\_\_  
 Téléphone [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ] E-mail \_\_\_\_\_

ADRESSE DE CONVOCATION (si différente)

Mme  M. Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
 Adresse \_\_\_\_\_  
 Code postal [ ][ ][ ][ ][ ] Ville \_\_\_\_\_

ADRESSE DE FACTURATION (si différente)

Mme  M. Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
 Adresse \_\_\_\_\_  
 Code postal [ ][ ][ ][ ][ ] Ville \_\_\_\_\_



TARIFS NETS DE TAXE 2022 \*

- 15 jours de formation (13 jours + 2 jours optionnels)**
- Tarif adhérents CNEH 2 230 €
  - Tarif non-adhérents CNEH 2 475 €
- 13 jours de formation**
- Tarif adhérents CNEH 2 130 €
  - Tarif non-adhérents CNEH 2 375 €

\*Toute formation commencée est dûe dans son intégralité

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres) [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ]  
 Code Service Chorus (SE) .....  
 Numéro d'Engagement Juridique (EJ) .....

Date	Signature et cachet
Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge financière en cas d'autofinancement.	



# ADAPTATION À L'EMPLOI DES AGENTS DE SERVICE MORTUAIRE

FORMATION  
OBLIGATOIRE

UNE FORMATION OBLIGATOIRE SELON L'ARRÊTÉ DU 16 JUILLET 2009  
POUR TOUS LES AIDES-SOIGNANTS ET AGENTS DE SERVICE MORTUAIRES  
AFFECTÉS DANS UN SERVICE DE PERSONNES DÉCÉDÉES.

Nos partenaires



RÉF. 915

## SESSIONS

Durée **8 jours**

### Session 2022

du 19 et 20 sept. 2022  
du 10 et 11 oct. 2022  
du 14 et 15 nov. 2022  
du 5 et 6 déc. 2022

### Session 2023

du 18 et 19 sept. 2023  
du 9 et 10 oct. 2023  
du 13 au 14 nov. 2023  
du 4 au 5 déc. 2023

### Tarifs nets de taxe

Tarif adhérent 1 600 €  
Tarif non-adhérent 1 720 €

### Formation sur site et sur mesure

### Tarifs nets de taxe 2022 (hors frais de mission)

Tarif adhérents 950 €/jour  
Tarif non-adhérents 1 050 €/jour

## RENSEIGNEMENTS

CLOTHILDE POPPE

**Responsable pédagogique**  
clothilde.poppe@cneh.fr  
Tél. 01 41 17 15 45

VÉRONIQUE DELÉTANG

**Assistante formation**  
veronique.deletang@cneh.fr  
Tél. 01 41 17 15 78

## OBJECTIFS

- ▶ Définir les missions et les valeurs de l'agent mortuaire
- ▶ Mettre en œuvre des prestations spécifiques auprès des corps des personnes décédées
- ▶ Soutenir les familles et les proches du défunt
- ▶ Maîtriser les formalités liées au décès
- ▶ Assurer l'hygiène des locaux et du matériel
- ▶ Acquérir les connaissances techniques générales et le positionnement métier

## PROGRAMME

### MODULE 1 : Les missions et les valeurs

- ▶ Le statut et les obligations pour l'agent de service mortuaire
- ▶ L'organisation de l'accueil des corps en chambre mortuaire
- ▶ La réalisation des autopsies
- ▶ L'accueil des proches du défunt

### MODULE 2 : Les relations avec les familles

- ▶ L'écoute active
- ▶ Les notions de deuil, de souffrance et de douleur
- ▶ Les attitudes positives de compassion, d'empathie, d'écoute et les utiliser dans la relation avec les proches du défunt
- ▶ L'identification des situations de crise ou de difficultés potentielles
- ▶ Connaître ses propres difficultés dans la relation avec des personnes en situation douloureuse et alerter en cas de doute ou d'inquiétude

### MODULE 3 : Les formalités liées au décès

- ▶ L'orientation des familles dans l'accomplissement des démarches administratives auprès des services de l'état civil de l'hôpital
- ▶ La procédure du dépôt des biens
- ▶ Les relations avec les prestataires funéraires
- ▶ La prévention et la gestion des dysfonctionnements en chambre mortuaire

### MODULE 4 : Le maintien de l'hygiène et de la propreté

- ▶ Définitions et concepts principaux
- ▶ Les bactéries et la contamination de l'environnement
- ▶ Les procédures du bionettoyage
- ▶ Les soins du corps et les précautions de conservation
- ▶ Les locaux et les conditions de travail
- ▶ La maintenance du matériel en contact avec les corps

Le CNEH peut être amené à remplacer le présentiel par une classe virtuelle si le contexte sanitaire ne permet pas d'accueillir les stagiaires dans nos locaux.



## DEMANDE D'INSCRIPTION (À RENVOYER AU CNEH)

par courrier : CNEH - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff ; Centre de formation : 411  
ou par mail en version scannée à [veronique.delaing@cneh.fr](mailto:veronique.delaing@cneh.fr), programme en ligne : [www.cneh.fr](http://www.cneh.fr)  
rubrique Concours et Adaptation à l'emploi

### SESSIONS

- du 19 sept. au 6 déc. 2022     du 18 sept. au 5 déc. 2023

### PARTICIPANT

Mme  M.    Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Fonction \_\_\_\_\_ Pôle/Service \_\_\_\_\_

Nom de l'établissement \_\_\_\_\_

Adresse de l'établissement \_\_\_\_\_

Code postal [ ][ ][ ][ ][ ] Ville \_\_\_\_\_

E-mail personnel\* \_\_\_\_\_ Téléphone [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ]

E-mail professionnel\* \_\_\_\_\_ Téléphone [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ]

\*obligatoire

### RESPONSABLE DE FORMATION

Mme  M.    Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Fonction \_\_\_\_\_

Téléphone [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ] E-mail \_\_\_\_\_

### ADRESSE DE CONVOCATION (si différente)

Mme  M.    Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal [ ][ ][ ][ ][ ] Ville \_\_\_\_\_

### ADRESSE DE FACTURATION (si différente)

Mme  M.    Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal [ ][ ][ ][ ][ ] Ville \_\_\_\_\_

#### Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres) [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ]

Code Service Chorus (SE) .....

Numéro d'Engagement Juridique (EJ) .....

\*Toute formation commencée est due dans son intégralité



### TARIFS NETS DE TAXE 2022 \*

- Tarif adhérents CNEH                      1 600 €
- Tarif non-adhérents CNEH                  1 720 €

Date

Signature et cachet

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge financière en cas d'autofinancement.



# FAQ

QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES

*Choisissez l'école de référence !*



## **Y a-t-il des conditions d'accès pour intégrer les Prépas Concours du CNEH ?**

Il n'y a pas de critères discriminants pour s'inscrire aux Prépas Concours du CNEH, si ce n'est de remplir les conditions réglementaires pour pouvoir s'inscrire aux concours administratifs hospitaliers. La richesse de chaque promotion réside précisément dans la très grande diversité des profils des apprenants. Pour certains dispositifs (Prépas DESSMS&DH - Prépas AAH), l'équipe pédagogique s'assure lors d'entretiens individuels de positionnement avec chaque candidat (par téléphone ou en présentiel) des réelles motivations de ces derniers à intégrer le dispositif et à réussir les concours, dans le cadre d'un projet professionnel cohérent. Ces entretiens visent aussi à répondre aux questionnements spécifiques de chaque stagiaire, notamment sur leurs choix de matières écrites et orales.

## **Y a-t-il une date limite d'inscription aux Prépa Concours du CNEH et aux formations d'adaptation à l'emploi ?**

Officiellement, il n'y a pas de date limite pour s'inscrire aux Prépas Concours et formations d'adaptation à l'emploi du CNEH. Les inscriptions sont ouvertes dès l'édition et la diffusion des plaquettes (sauf dates mentionnées sur les formations (206 et 208) et se poursuivent jusqu'au démarrage de chaque dispositif, dans la limite des places disponibles. Il est conseillé néanmoins de s'inscrire le plus tôt possible pour être certain d'obtenir une place, les demandes augmentant chaque année.

## **Quels sont les profils des stagiaires des Prépas Concours du CNEH ?**

Les profils des apprenants sont très variés. Les promotions mêlent des stagiaires à profil interne, externe et 3ème concours, et ce, quels que soient les concours préparés. Les apprenants sont issus des trois fonctions publiques, hospitalière, territoriale et d'Etat, mais également du secteur privé. Les préparations concours DH, DESSMS, AAH comptent également de nombreux étudiants qui mènent un cursus universitaire en parallèle, ainsi que des professionnels qui souhaitent se reconverter à un moment clé de leur carrière.

## **Qu'est-ce que les pré-concours ?**

Les pré-concours sont les épreuves qui permettent d'accéder aux cycles préparatoires de l'EHESP, dédiés aux candidats à profils interne ou 3ème concours. Ces derniers peuvent présenter les concours sans avoir passé au préalable les pré-concours de l'EHESP. Néanmoins, les apprenants inscrits aux Prépas Concours du CNEH peuvent, s'ils le souhaitent, présenter les pré-concours en mars durant leur année de formation, tout en passant ensuite les concours en mai-juin. En effet, en cas de non-admission à la première tentative, ils pourront ainsi retenter une seconde fois les concours à l'issue de leur formation à Rennes en cycles préparatoires.

## **Comment se déroulent les journées de formation à Paris pour les préparations aux concours en e-learning ?**

Les regroupements présentiels sont des sessions de 2, 3 ou 4 journées intensives qui se déroulent à Paris au CNEH, et qui rassemblent l'ensemble de la promotion. Chaque session a un montage pédagogique spécifique. Les apprenants rencontrent leurs enseignants et la responsable pédagogique. Ils bénéficient de cours dans les différentes matières et d'un accompagnement personnalisé. Des concours blancs en conditions réelles sont également organisés, ainsi que des rencontres institutionnelles variées (conférences d'actualité, tables rondes, retours d'expérience...). Ces regroupements permettent de fédérer la promotion, de favoriser l'émulation collective et d'appréhender ainsi plus sereinement les épreuves à venir.



### **Pour les préparations concours en e-learning, quand a-t-on accès à la plateforme e-learning une fois que l'on est inscrit ?**

Les accès à la plateforme e-learning sont calibrés sur une période allant de 6 mois à 1 an selon les dispositifs pédagogiques. Les apprenants bénéficient en début de formation de leurs codes d'accès personnalisés qui seront valides tout au long de l'année de Prépa Concours. Les comptes des apprenants sont désactivés en fin de formation, afin que l'équipe technique du CNEH puisse configurer les comptes des stagiaires de la promotion suivante. Néanmoins, le CNEH met à disposition des stagiaires inscrits une bibliographie et des conseils de lecture à aborder en amont du démarrage du dispositif. Des entretiens individuels de positionnement permettent également de leur fournir de nombreux conseils opérationnels.

### **Pour les formations d'adaptation à l'emploi, le CNEH intervient-il dans l'organisation du stage pratique obligatoire ?**

Le CNEH n'intervient pas dans la recherche et l'organisation du stage : il incombe au participant de voir avec son établissement pour effectuer ce stage dans un autre service ou dans une autre structure. Les établissements signeront dès lors une convention de stage.

### **En cas d'absence au cours de la formation d'adaptation à l'emploi, cela remet-il en cause la validation de la totalité du cycle ?**

La validation de la totalité du cycle n'est pas remise en cause en cas d'absence, dans la mesure où l'absence reste exceptionnelle, liée à des obligations de service ou des arrêts maladie justifiés par l'établissement. Les absences figureront dans l'attestation finale de formation.

### **Liens utiles et informations complémentaires**

Vous trouverez toutes les informations utiles sur les concours (inscriptions, épreuves, calendrier...) sur le site internet du Centre national de gestion (CNG) : [www.cng.fr](http://www.cng.fr), rubrique **Concours et examens - Concours administratifs**. La FAQ « Concours administratifs nationaux », en ligne sur le site du CNG, vous permet d'obtenir de nombreuses réponses précises.

Vous trouverez également de nombreux renseignements sur le site de l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP) : [www.ehesp.fr](http://www.ehesp.fr), rubrique **Formation Fonction Publique**.

#### CONTACTS

Besoin d'être orienté, conseillé : demandez un entretien personnalisé.

Pour tout complément d'information en lien avec votre projet : contactez-nous !

#### **Prépas Concours en e-learning et préparations aux oraux :**

CÉLINE LIMOUZY - Tél : +33 (0)6 71 64 65 90 - E-mail : [celine.limouzy@cneh.fr](mailto:celine.limouzy@cneh.fr)

#### **Prépas Concours en présentiel, adaptations à l'emploi et formations dans votre établissement :**

CLOTHILDE POPPE - Tél : +33 (0)1 41 17 15 45 - E-mail : [clothilde.poppe@cneh.fr](mailto:clothilde.poppe@cneh.fr)



## CHOISIR SA FORMATION

Consulter le catalogue « Préparation aux concours et adaptation à l'emploi » ainsi que toute notre offre de formation en ligne sur [www.cneh.fr](http://www.cneh.fr)

Service clients : [formation@cneh.fr](mailto:formation@cneh.fr) ou 01 41 17 15 15

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

Soit en retournant le bulletin d'inscription joint à chaque plaquette

par e-mail à l'assistante référente

ou par courrier à l'assistante référente au CNEH, 3 rue Danton, 92240 Malakoff.

Soit en ligne : [www.cneh.fr](http://www.cneh.fr) / Rubrique inscription

- \* Réception de votre inscription
- \* Envoi d'un accusé de réception
- \* Confirmation de la formation dès le nombre d'inscrits minimum atteint
- \* Envoi d'une e-convocation précisant date(s), horaires et lieu de session au plus tard 15 jours avant la date de la formation

## HORAIRES, ACCUEIL ET RESTAURATION

Le centre de formation ouvre à 8h30.

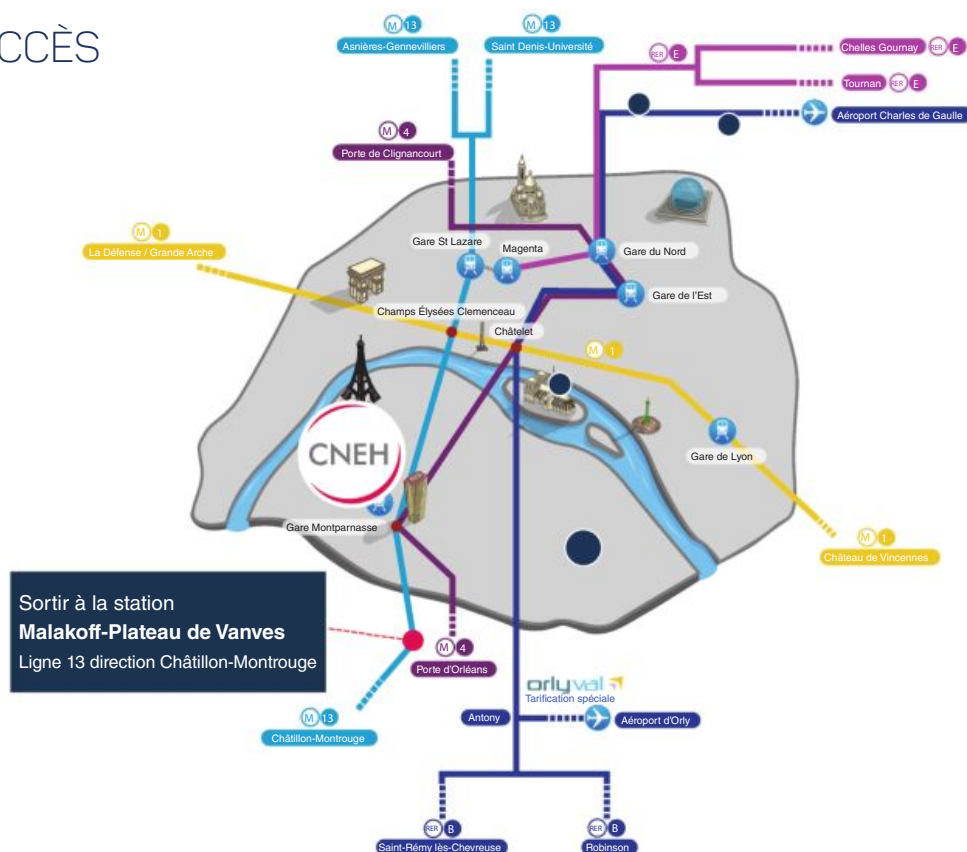
Des pauses sont prévues au cours de la journée (boissons chaudes en libre-service).

Le déjeuner **n'est pas inclus** mais une liste des restaurants à proximité est mise à disposition des participants.

## LIEU DE FORMATION

Les formations se déroulent à Paris dans l'une des douze salles du centre de formation du CNEH, desservi par le métro et situé à quelques minutes de la gare Montparnasse.

## PLAN D'ACCÈS





## └ FACILITÉS

Le CNEH vous propose un environnement strictement professionnel :

- une équipe qui facilite votre séjour
- des salles équipées
- un accès Internet Wifi
- des parkings à proximité

## └ HÉBERGEMENT (Tarifs non contractuels)

Le CNEH met à votre disposition plusieurs solutions d'hébergement à tarifs négociés chez ses partenaires :



**Réservation B&B** - situé à 5 mn à pied du CNEH

Adresse : 2 boulevard Charles de Gaulle - 92240 Malakoff  
La chambre 1 personne, petit-déjeuner inclus, par nuit : 82 € - Parking : en sus

Réservation par téléphone au 01 58 07 60 15 ou par e-mail : [bb\\_4301@hotelbb.com](mailto:bb_4301@hotelbb.com)

Code partenaire à communiquer lors de la réservation : PARCNE09  
Merci de vous munir de votre convocation formation lors de votre arrivée.

**hotel F1** Réservation Hôtel Formule 1 - situé à 20 mn du CNEH (3 stations métro / tram)

Adresse : 23 Avenue de la Porte de Châtillon - 75014 Paris

Réservation par e-mail : [H5010@accor.com](mailto:H5010@accor.com) en mentionnant le code « CNEH » dans l'objet du mail  
ou par téléphone au 0 891 70 52 29

Possibilité de paiement sur place.  
Annulation des chambres possible jusqu'à 18h le jour de l'arrivée.  
Merci de vous munir de votre convocation formation lors de votre arrivée.



**Réservation BBA : centrale de réservation hôtelière**

Réservation par internet : <http://www.netbba.com/form.html> ou au 01 49 21 55 90 (compte client « CNEH »).

## └ ADHÉRER AU CNEH

Devenez adhérent au CNEH et profitez de tarifs minorés sur les prestations de conseil et formation.  
Bénéficiez de nombreux services (SVP juridique, SVP DPC, SVP Finances, modules e-learning, appli mobile JuriSanté  
Garde de direction, rendez-vous du Club 10-13, rencontres d'actualités, voyages d'étude, publications CNEH etc.)

Plus d'informations et bulletin d'adhésion sur [www.cneh.fr](http://www.cneh.fr), au 01 41 17 15 14 ou par mail : [contact@cneh.fr](mailto:contact@cneh.fr)

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## INSCRIPTION

Toute inscription, précédée ou non d'une réservation téléphonique, doit faire l'objet d'une confirmation écrite par courrier, e-mail ou formulaire d'inscription en ligne. Dès que votre inscription nous parvient, nous vous adressons un accusé de réception, accompagné d'une convention de formation en double exemplaire.

L'inscription est réputée définitive à réception par le CNEH d'un exemplaire de la convention signé de l'établissement. Toute inscription vaut acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente.

## DÉROULEMENT D'UNE FORMATION

### • Avant le stage

#### Convocation

Deux semaines au plus tard avant le début du stage, une convocation vous est adressée précisant l'intitulé du stage, son programme, ainsi que le lieu de la formation (un plan d'accès est joint à la convocation). Le lieu de la formation peut être le CNEH à Malakoff ou un site hôtelier à Paris, ou en province quand le stage est prévu en région.

### • Pendant le stage

#### Horaires

En règle générale, les stages se déroulent de 9h à 17h00. Pour certaines sessions, les horaires de début et de fin de stage peuvent être différents en fonction de l'organisation pédagogique retenue. Ils sont précisés dans les convocations adressées aux participants.

#### Déroulement

À l'ouverture du stage, l'intervenant vous rappelle l'objectif de la formation, son découpage pédagogique et recense vos attentes lors d'un tour de table de présentation. L'équipe formation est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

### • À la fin du stage

#### Évaluation du stage

Nous portons une attention particulière au contrôle de la qualité de nos prestations. À l'issue du stage, chaque participant est invité à renseigner une évaluation. L'analyse de celle-ci permet de vérifier la conformité de la formation réalisée avec les objectifs et le contenu du programme prévus. Ce questionnaire sert également à apprécier la qualité de l'animateur et des prestations annexes (accueil, supports de cours,...).

#### Attestation de formation

Une attestation de présence est remise à chaque participant à l'issue de la formation. Un second exemplaire est envoyé à l'établissement avec la facture.

## ANNULATION / REMPLACEMENT / REPORT

L'annulation tardive occasionne de nombreuses difficultés. Dans certains cas, un nombre de stagiaires insuffisant ne permet pas une interaction efficace durant la formation. Vous avez bien évidemment la possibilité de reporter votre inscription sur une session ultérieure prévue au catalogue. Vous pouvez également vous faire remplacer par un collaborateur en nous communiquant ses coordonnées par écrit (fax ou mail - [formation@cneh.fr](mailto:formation@cneh.fr)).

**En cas d'annulation tardive** nous appliquons les frais suivants :

- 50 % du montant en cas d'annulation dans les 10 jours ouvrés avant le début de la formation ;
- 100% du montant en cas d'annulation moins de 5 jours ouvrés avant le début de la formation ;
- Tout stage démarré est dû en totalité.

Si le nombre de participants à une formation est jugé insuffisant sur le plan pédagogique, le CNEH se réserve le droit d'annuler la session, au plus tard deux semaines avant la date prévue. Le CNEH se réserve également le droit de reporter la formation, de modifier le lieu de son déroulement ou de remplacer un animateur si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent sans versement d'indemnisation de frais auprès de l'établissement et/ou du participant.

## TARIFS / RÈGLEMENT

**Tous les prix sont indiqués nets de taxes.** Toute formation à laquelle le participant ne s'est pas présenté ou n'a assisté que partiellement est due en totalité. Nos tarifs sont forfaitaires, ils comprennent la documentation pédagogique remise pendant la formation et les pauses-café. Le déjeuner n'est pas compris dans le prix de la formation.

En cas de paiement effectué par un OPCA/OPCO, il appartient au bénéficiaire de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle par l'OPCA/OPCO, la part non prise en charge sera directement facturée au client.

## REMISES PARTICULIÈRES

Une remise de 10 % sur le prix catalogue est accordée aux adhérents du CNEH à jour de leur cotisation. Le tarif adhérent est précisé pour chacun de nos stages. Pour vous informer sur les conditions d'adhésion au CNEH, contactez-nous par mail : [contact@cneh.fr](mailto:contact@cneh.fr) ou au **01 41 17 15 15**.

N'hésitez pas à contacter notre service clients par téléphone au **01 41 17 15 76** ou par mail [formation@cneh.fr](mailto:formation@cneh.fr).





# NOTES

**Date :**

**Objet :**

Area for notes with horizontal lines.

**Date :**

**Objet :**

Lined area for notes with horizontal dotted lines.



RETROUVEZ TOUTES NOS FORMATIONS  
SUR [WWW.CNEH.FR](http://WWW.CNEH.FR)



**CNEH - Centre National de l'Expertise Hospitalière**  
3 rue Danton 92240 Malakoff - Tél. 01 41 17 15 15 - Fax : 01 41 17 15 32

